2016

Rapport d'activité

CASP

Centre d'action sociale protestant

SOMMAIRE

LE CONSEIL D'**ADMINISTRATION**

MEMBRES DU BUREAU

Antoine DURRLEMAN, président
Pierre-Louis DUMÉRIL, premier vice-président
Pierre MIRABAUD, second vice-président
Jean-Noël RACHET, trésorier
Christophe MAHÉO-JAGUIN, trésorier-adjoint
Dominique JAULMES, secrétaire
Irène CARBONNIER, assesseur

AUTRES ADMINISTRATEURS

Pascale BOMPAIRE
Béatrice CLÉRO MAZIRE
Victoire de BARY
Bertrand de CAZENOVE
Guillaume de SEYNES
Florence DASTILLUNG
Brice DEYMIÉ
Christian DUBREUIL
Priscille FALLOT
Jean FONTANIEU
Georges LETELLIER
Jean-Luc MATHIEU
Sylvestre MONNIER
Patrick PEUGEOT
Marie-Suzanne PIERRARD
Didier SICARD

FAITS **MARQUANTS**

FUSION CASP - ARAPEJ

Fondée en 1976 par quatre aumôniers de prison protestants et catholiques, l'**Arapej** s'est donnée pour mission d'accueillir en priorité les personnes sortant de détention ou placées sous-main de justice, mais aussi les personnes en grande difficulté sociale. L'objectif de cet accueil est, aujourd'hui encore, de permettre aux personnes détenues un retour digne dans la société, de lutter contre la récidive et de développer le plus largement possible des actions propres à prévenir les phénomènes d'exclusion sociale.

Parce que la réflexion est indissociable de l'action, la seconde mission de l'Arapej a été et continuera à être au sein du CASP de développer de façon continue une analyse des phénomènes de délinquance et d'exclusion, du fonctionnement du système pénal, à partir des réalités vécues par les personnes qu'elle accueille.

Les valeurs portées par l'Arapej ont trouvé écho dans celles portées par le CASP. Après une période de 2 ans de rapprochements et d'échanges, la fusion des 2 associations a eu lieu le 1er juillet 2016. Les activités de l'Arapej ont intégré celles du CASP, au sein d'une organisation en 2 pôles d'activités : Pôle hébergement – logement Arapej et le pôle Droit et Justice Arapej.

LE CASP EN MOUVEMENT

RENDRE CONCRET LE PASSAGE DE 3 ASSOCIATIONS À 1 SEULE

- Avril 2016 – Journée des équipes du CASP – 520 participants.
- Mai – Fédérer tous les cadres – formation action transversale.
- Juillet / décembre – Lancement des travaux du nouveau projet associatif.
- Oct. – Fédérer les cadres – rencontres managériales.
- Nov. – Déménagement des sièges Picpus et Magenta sur le site unique de Montreuil.

RÉPONDRE AUX BESOINS NOUVEAUX : DES OUVERTURES

- Février 2016 – Jardin du monde – CHU femmes migrantes à Bourg-la-Reine.
- Février – AT-SA : Hébergement et accompagnement de familles en demande d'asile – 200 places.
- Août– ESI Familles – accueil de jour pour familles en situation de rue.
- Novembre– CHU hiver Félix Eboué - 65 places.
- Décembre– Equipe de rue Paris Centre – nouveau territoire, nouvelles missions.

RENFORCER NOS MISSIONS : DES EXTENSIONS

- Janvier 2016 – CHU Hélianthe – personnes à la rue, sortant d'hôpital – 45 places.
- Avril – Extension places CHU Les Vignes (93).
- Avril/sept. – Plan local pour l'insertion et l'emploi - PLIE Paris – intervention dans 5 arrondissements au lieu de 2.
- Mai – Extension CADA + 45 places.
- Été – Extension places CHRS 92.

AJUSTER NOS ACTIONS – DES ADAPTATIONS AUX EVOLUTIONS

- Financement propre – Fonds d'Intervention Annuel du CASP (FIA) alimenté par les dons : actions de terrain pour retisser le lien social et valoriser une citoyenneté active.
- Pôle Droit et justice : projet de sensibilisation à la citoyenneté auprès des détenus de Fleury-Mérogis (91) dans la perspective des élections de 2017.
- Pôle insertion économique et social – RSA : fluctuation du marché public / adaptation aux personnes accompagnées.

ÉDITORIAL DU **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

Si la vie du CASP fut marquée avant tout en son sein par l'arrivée des activités, des publics et des métiers de l'Arapej, elle le fut également par le portage et la mise en œuvre de nouvelles actions « expérimentales » liées à de nouveaux besoins perçus sur notre territoire : Jardin du Monde pour les mamans seules demandeuses d'asile, Espace Solidarité Insertion pour les familles à la rue, Prévention Sociale de rue dans le centre de Paris pour aller au-devant de jeunes et moins jeunes en vue d'un accompagnement singulier pour en sortir. Cela devient à nos yeux une singularité et une dimension importante de l'« esprit CASP ».
De nouvelles extensions d'activité furent aussi réalisées afin de bénéficier au plus grand nombre de personnes à travers des besoins déjà identifiés.

La fusion avec l'Arapej – ayant été préparée dans de bonnes conditions – fut à partir du 1er juillet mise en œuvre de façon fluide, même si techniquement cela s'avère toujours d'une importante complexité (notamment sur le plan des ressources humaines et de l'administratif). Cette dernière fusion fut l'occasion de déclencher quatre séquences favorisant l'intégration et le sentiment d'appartenance pour tous :

- La journée des Équipes en avril, regroupant pour la première fois les 520 salariés et les 210 bénévoles venant de La Clairière et de l'Arapej en un seul lieu : grande journée sous forme de « salon des activités regroupées ».
- La démarche pour un nouveau projet associatif intégrant les publics, métiers et territoires des nouvelles associations arrivées, sous un principe participatif.
- Le déménagement du nouveau siège à Montreuil composé aujourd'hui de 48 collaborateurs.
- La démarche de réunir régulièrement au travers de nouvelles instances de partage et de formation collective commune, l'ensemble des cadres intermédiaires (80 au total), parties prenantes de la réalisation de nos missions.

Deux autres ouvertures ont été réalisées à travers l'hébergement des familles demandeuses d'asile (ATSA) en appartements, et un CHU hivernal pour familles à la rue, place Daumesnil (Paris 12e).

D'autres moments importants ont existé à travers l'extension de notre centre d'hébergement pour personnes isolées et sans domicile en sortie d'hôpital (anciennement Les Maraîchers devenu un centre tout neuf rue Pixérécourt – Hélianthe – avec 15 places supplémentaires), 45 places supplémentaires pour notre CADA, 37 places pour notre CHRS 92 (anciennement Arapej), 27 places pour nos appartements thérapeutiques de l'Arapej et 10 places supplémentaires pour notre CHU de Pantin (à destination des migrants).

La gestion de ces activités nécessite tout le long de l'année des réajustements permanents en termes techniques mais aussi humains. Citons deux exemples : RSA avec fluctuation permanente du marché public nécessitant une adaptation en temps réel de l'offre du CASP aux personnes accueillies ; sensibilisation à la citoyenneté dans la perspective des élections présidentielles 2017 auprès des détenus de Fleury Mérogis (91)... Et bien d'autres.
Nous amorçons aujourd'hui la démarche pour un nouveau plan d'actions sur plusieurs années, à partir du prochain projet associatif et d'un dossier de financement CPOM. Notre désir est d'optimiser la qualité de service rendu à la personne accueillie, à travers des formes de mutualisation et de nouvelles organisations, mieux adaptées.

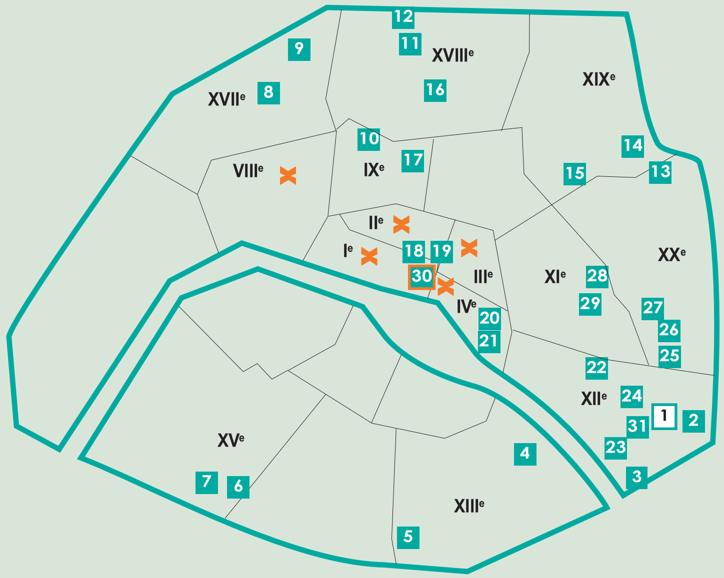
Après l'apport, nous ambitionnons la finesse de la qualité, dans la durée. ■

Gilles Petit-Gats.

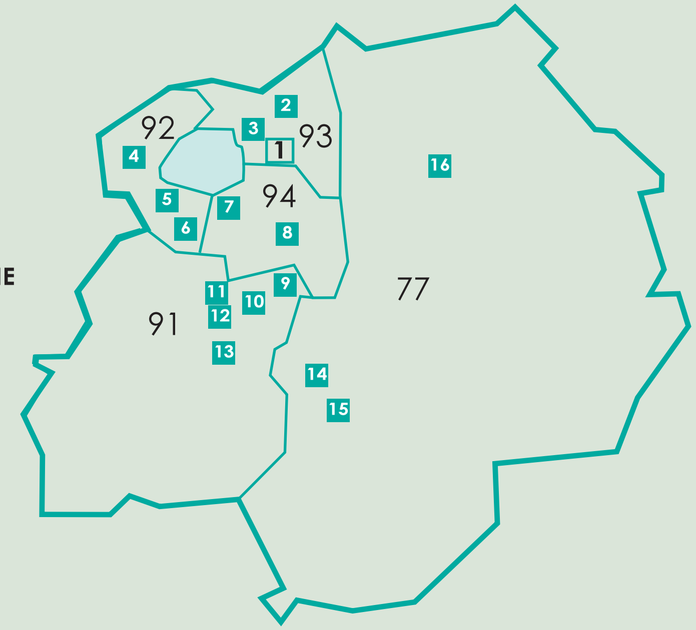
IMPLANTATIONS CASP

(au 31-12-2016)

PARIS



RÉGION PARISIENNE



1 SIÈGE 20 rue Santerre - 12e
Service domiciliation / Service Emploi / CHRS SARAH

2 Service RSA antenne Rambervillers
14 r. de Rambervillers - 12e

3 CHU Bercy-Pont national
M° Porte-de-Charenton - 12e *(face 20 bd Poniatowski)*

4 Résidence sociale Vincent-Auriol
70 bd Vincent-Auriol - 13e

5 CHRS-CHU Arapej 75 / RSA antenne Brillat-Savarin
70-76 r. Brillat-Savarin - 13e

6 CHU Bessin 5 r. du Bessin - 15e

7 PAD-15 22 r. de la Saïda - 15e

8 Maison d'accueil Églantine - site Salneuve
21 r. Salneuve - 17e

9 CHRS Pouchet 20 r. Pouchet - 17e

10 CHRS Cretet 7 r. Cretet - 9e

11 Résidence sociale Baudelique 24 r. Baudelique - 18e

12 Résidence sociale Championnet / CHU diffus Une famille, un toit 60 r. Championnet - 18e

13 Foyer post-hospitalier Hélianthe 90 r. Pixerécourt - 20e

14 PAD-19 53 r. Compans - 19e

15 Résidence sociale Simon-Bolivar
5 av. Simon-Bolivar - 19e

16 Maison relais / résid. sociale Polonceau
32 r. Polonceau - 18e

17 Maison d'accueil Églantine - site Trévise
12 cité Trévise - 9e

18 Résidence sociale Aboukir 4 r. d'Aboukir - 2e

19 Centre social, EPN, multi-accueil, Bulle d'air (La Clairière) 60 r. Greneta - 2e

20 Résidence sociale Roi-de-Sicile
54 r. du Roi-de-Sicile - 4e

21 CADA 9 r. de Rivoli - 4e

22 CHRS Tillier 4 r. Claude-Tillier - 12e

23 CHS/maison relais / résid. sociale Baron-le-Roy
51-55 r. Baron-le-Roy - 12e

24 ESI-La Maison dans la rue / résid. sociale Picpus
18 r. de Picpus - 12e

25 Service Logement 25 r. de la Plaine - 20e

26 Service "Réfugiés"/ service "Casp'étape"
74-80 r. de Buzenval - 20e

27 CAFDA / service AT-SA 44 r. Planchat - 20e

28 CHS / maison relais Servan 52 r. Servan - 11e

29 ESI Familles CASP-OSE 70 r. du Chemin-Vert - 11e

30 Prévention spécialisée-Prévention Jeunesse La Clairière
X Arrondissements : 1er, 2e, 3e, 4e et Gare-St-Lazare (8e)

31 CHU Félix-Éboué 4 place Félix-Éboué - 12e

1 Direction générale / Direction administrative & financière / Direction des ressources humaines / Direction développement et qualité / Service communication, dons, legs et donations / **Numéro Vert** et ligne familles de détenus 88 rue Robespierre - 93100 Montreuil

2 CHRS Arapej 93 10 r. Aristide-Briand - 93600 Aulnay-sous-Bois

3 CHU Pantin 24 chemin des Vignes - 93100 Pantin

4 PAD Nanterre MA 133 av. de la Commune - 92000 Nanterre

5 CHU Jardin du monde 9 r. Ravon - 92340 Bourg-la-Reine

6 CHRS-ACT Arapej 92 36 bis r. Jean-Longuet - 92290 Chatenay-Malabry

7 CHS Masséna /Logétape 19 *bis* av. Pierre-Sémard - 94200 Ivry/Seine

8 CHRS Arapej 94 14 r. de l'Eglise - 94340 Joinville-le-Pont

9 Résidences sociales 27 r. René-Coty - 91330 Yerres

10 CHU-CHRS Le Rebond (91) 14 bd Henri-Barbusse - 91210 Draveil

11 CHU-CHRS Arapej-Belle Étoile (91) 6 r. Marx-Dormoy - 91200 Athis-Mons

12 CHU-CHRS Arapej-Le Phare (91) 21 route de Longpont - 91700 Ste-Geneviève-des-Bois

13 PAD Fleury-Mérogis M.A. 7 av. des Peupliers - 91705 Ste-Geneviève-des-Bois

14 PAD Meaux Chauconin-Melun et Réau : *Centre pénitentiaire de Réau*
Le Plessis-Picard - 77550 Réau

15 PAD Meaux Chauconin-Melun et Réau : *Centre de détention de Melun* - 77000 Melun

16 PAD Meaux Chauconin-Melun et Réau : *Centre pénitentiaire Meaux-Chauconin*
r. du Lycée RD5 20177 - Chauconin Neufmontiers - 77351 Meaux cedex

ORGANIGRAMME

(au 31-12-2016)

- **CONSEIL D'ADMINISTRATION**
  - **DIRECTION GÉNÉRALE** – Gilles PETIT-GATS
    - **ADJOINTE AU DIRECTEUR GÉNÉRAL** – Marie PAINDORGE
    - **SECRÉTARIAT** – Françoise ROCHEMAN, Martine KOUBEMBA
    - **DIRECTION ADMINISTRATIVE & FINANCIÈRE** – Olivier ROGUET
    - **DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES** – Thibaut BELLESSOR
    - **COMMUNICATION & COLLECTE DE FONDS** – Sandrine POUTONNET
    - **DIRECTION DÉVELOPPEMENT ET QUALITÉ** – Arina van de KERK
    - **DIRECTION PRISON-JUSTICE** – Marie-Françoise RENNUIT
      - **PÔLE HÉBERGEMENT LOGEMENT ARAPEJ** – Michel MARIA
        - CHU-CHRS Arapej 75
        - CHRS-ACT Arapej 92
        - CHRS Arapej 93
        - CHRS Arapej 94
        - CHU-CHRS Le Phare (91)
        - CHU-CHRS Belle-Étoile (91)
        - 4 résidences sociales (91)
      - **PÔLE DROIT & JUSTICE ARAPEJ** – Louiza DACI
        - PAD ville
        - PAD pénitentiaire
        - Téléphonie juridique & sociale
        - Permanences juridiques
        - Formations juridiques
        - Stages de sensibilisation
    - **PÔLE HÉBERGEMENT TEMPORAIRE** – Maryse BELLUCCI
      - CHU Les Vignes (93)
      - CHU Bessin
      - CHU Jardin du monde (92)
      - ESI familles
    - **PÔLE ACCUEIL HÉBERGEMENT D'URGENCE** – Catherine FASSY
      - CHU Bercy
      - **Élisabeth VAUDELIN**
      - Domiciliation
      - ESI La Maison dans la rue
      - S.A.R.A.H.
    - **PÔLE HÉBERGEMENT DE STABILISATION** – Maryse ATHOR
      - Baron-le-Roy
      - Logétape
      - Masséna (94)
      - Servan
    - **PÔLE HÉBERGEMENT D'INSERTION** – Catherine FASSY
      - CHRS Cretet
      - CHRS Pouchet
      - CHRS Tillier
      - Hélianthe
    - **PÔLE FAMILLES** – Sonia VELON
      - Maison d'accueil Églantine *- site Salneuve* *- site Trévise*
      - Résidence sociale Championnet
      - Une famille, un toit
      - CHU-CHRS Le Rebond (91)
    - **PÔLE INSERTION ÉCONOMIQUE & SOCIALE** – Élisabeth VAUDELIN
      - R.S.A. *- antenne Brillat-Savarin* *- antenne Rambervillers*
      - Emploi
    - **PÔLE LOGEMENT** – Nicole KOSKAS
      - 3 maisons relais
      - 8 résidences sociales
      - Secteur logements diffus
      - Prestations de service ASLL
    - **PÔLE ASILE** – *(en recrutement)*
      - CAFDA
      - CADA
      - AT-SA
      - Service Réfugiés
      - Service Casp'étape
    - **PÔLE LA CLAIRIÈRE** – Chansia EUPHROSINE
      - Centre social
      - EPN
      - La bulle d'air (LAEP)
      - Multi-accueil
      - Prévention spécialisée

LES CHIFFRES **CLÉS**

EN 2016, LES ÉQUIPES DU CASP ONT ASSURÉ…

- le suivi ou l'accompagnement de **69.812** personnes
- l'hébergement et l'accompagnement de **2.501** personnes
- le logement de **840** ménages
- **5.284** domiciliations postales
- **494.597** nuitées d'hébergement
- **1.327** consultations médicales
- l'accompagnement dans la solution de sortie adaptée (hébergement adapté, logement, continuation du parcours d'insertion…) de **7.396** personnes.

AU 31 DÉCEMBRE 2016, LE CASP COMPTAIT…

- **1.781 places d'hébergement**
- **503 logements** (insertion et maison-relais)
- **62 structures**, **services** ou **dispositifs** intervenant auprès du public
- **520 salariés**
- et **210 bénévoles**

REGARDS **TRANSVERSES**

ACCÈS AU LOGEMENT

L'accompagnement vers un logement personnel est une mission centrale des équipes du CASP. En 2016 les personnes hébergées sur les 1.663 places de centres d'hébergement d'urgence, de stabilisation et d'insertion, ainsi que les personnes accompagnées par le service Réfugiés (440 familles hébergées à l'hôtel en 2016), ont bénéficié d'un suivi social pour accéder à un logement en Ile-de-France ou en province.
En 2016, 416 ménages (familles ou personnes seules) sortis des structures d'hébergement ou de logements temporaires du CASP ont pu accéder à un logement adapté à leur situation :
• 301 ménages ont accédé à un logement autonome dans le parc social ou le parc privé, dont 22 familles en province ;
• 107 ménages ont intégré un logement temporaire (en résidence sociale ou sur le dispositif SOLIBAIL*****),
• 8 personnes ont pu accéder à un studio en maison relais.

Le CASP a par ailleurs logé des ménages qui étaient auparavant à la rue ou sortant de centres d'hébergement sur :
• 331 logements d'insertion repartis sur 13 résidences sociales et un parc d'appartements en diffus ;
• 88 logements durables en maison relais ;
et a mis en œuvre un accompagnement social lié au logement auprès de 340 ménages logés en résidence sociale par d'autres associations ou bailleurs.

Les résidents sont accompagnés lors de la première visite de logement et, une fois l'attribution du logement et le bail signé, un lien est mis en place avec le FSL et le service social de l'arrondissement si nécessaire.
En dépit d'un taux de relogement important constaté en 2016, de nombreux ménages restent en attente d'une proposition alors même qu'ils seraient en capacité d'accéder à un logement autonome.

***** *SOLIBAIL : Dispositif d'intermédiation locative : une association loue à un bailleur et met à disposition le bien immobilier à une personne en situation de précarité, avec un accompagnement social dédié.*



Une nouvelle implantation en 2016 : le CHRS Belle-Étoile (91).

INSERTION PROFESSIONNELLE

Le suivi proposé par Pôle Emploi aux personnes hébergées et logées par le CASP n'est pas toujours adapté aux besoins d'accompagnement des personnes ayant connu de longues périodes d'errance ou ne maîtrisant pas la langue française.
Aussi, les conseillers en insertion professionnelle (CIP) du CASP proposent un accompagnement ajusté à chaque situation, une démarche d'écoute et de mise en confiance, qui permet aux personnes de cheminer à leur rythme.

Les CIP proposent d'élaborer un diagnostic de la situation professionnelle, de construire un projet professionnel et de mettre en place les outils pour conduire une recherche active d'emploi en étant accompagné pendant toute la démarche. Ils s'appuient dans cet accompagnement sur un réseau de partenaires économiques : entreprises, structures d'insertion par l'activité économique, fonction publique, organismes de formation. En plus de l'accompagnement en entretien individuel, une alternance de travail en groupe dans le cadre d'ateliers – initiation et perfectionnement informatique, recherche et lecture d'annonces présentation du CV, préparation à l'entretien d'embauche… – est proposée.

Déployé sur une action interne aux structures du CASP et externe du PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi) les 7 CIP du service emploi ont suivi individuellement 546 personnes en 2016, dont 88 personnes orientées par 11 structures d'hébergement de l'association. Parmi ces dernières, 42 personnes ont participé à 56 séances d'ateliers informatiques ; 13 personnes à 27 séances de l'atelier Français Langues Etrangères (FLE), parmi les suivis CASP et PLIE 111 personnes ont participé aux ateliers entretiens d'embauche, 31 aux ateliers recherche d'emploi (16 séances) animés par des bénévoles. En 2016, 99 personnes ont pu accéder à un emploi (CDI, CDD, intérim, emploi aidé) et 50 personnes à une formation qualifiante ou professionnalisante.

Le service RSA du CASP (1.531 situations – 250 familles, 704 allocataires de plus de 3 ans et de plus de 45 ans, 577 personnes sans domicile fixe suivies) a lui aussi proposé un accompagnement vers l'emploi assuré par trois CIP. Une centaine d'allocataires nécessitant un suivi intensif ont bénéficié d'un accompagnement individuel renforcé vers l'insertion professionnelle.

Le service Réfugiés du pôle Asile a proposé un accompagnement vers l'insertion professionnelle à 639 personnes. Hébergées à l'hôtel par le Samu Social, celles-ci cumulent des difficultés liées à une situation administrative instable (tant que la carte de séjour n'est pas délivrée) et souvent à un manque de maîtrise de la langue française et des codes culturels. Un accompagnement individuel a été proposé par deux CIP, des formations FLE (2 niveaux) et de FLP (Formation langue professionnelle) assurées par un professeur FLE. 103 personnes ont pu ainsi s'initier au français, 110 personnes suivies ont pu obtenir un contrat de travail, 50 ont accédé à une formation. ■

PROMOTION DE LA SANTÉ ET ACCÈS AU SOIN

De nombreuses personnes accompagnées par le CASP connaissent des problèmes de santé et l'accès au soin est un objectif majeur de l'accompagnement social personnalisé proposé sur toutes les structures de l'association.

Trois services offrent des consultations médicales d'orientation aux personnes n'ayant pas encore accès à l'AME ou très désocialisées et éloignées des institutions du soin :
Sur le pôle médical de la CAFDA (plate-forme d'accueil des demandeurs d'asile en famille) une équipe composée de 8 médecins bénévoles et de médiateurs santé, coordonnée par un médecin salarié à temps partiel, a réalisé 746 consultations auprès de 393 familles, dont 118 auprès d'enfants.
La Maison dans la rue, accueil de jour pour personnes en situation de rue, a proposé, avec le concours d'un médecin généraliste interne mis à disposition grâce au dispositif SASPAS (Stage Ambulatoire en Soins Primaires et en Autonomie Supervisée) et trois médecins bénévoles, 581 consultations auprès de 24 femmes et de 300 hommes à la rue. Sur ces deux sites une permanence de la CPAM a facilité par ailleurs l'ouverture des droits.
Le nouvel accueil de jour pour familles, ouvert en 2016, a également constitué une équipe médicale et paramédicale (médecin, sage-femme, infirmière) pour proposer des consultations aux femmes enceintes, enfants et parents malades en situation de rue.



Le jardin du CHRS Masséna.

La promotion santé s'est déployée à travers des actions collectives sur des thématiques telles que la nutrition (59 ateliers cuisine sur 10 structures, 8 ateliers nutrition et dépistage du diabète animés par un médecin généraliste et nutritionniste sur autant de dispositifs), 6 ateliers sur la santé du petit enfant, la création de jardins et d'activités collectives de jardinage, des ateliers podologie, art-thérapie, socio-esthétiques, activités physiques adaptées, des ateliers animés par des intervenants extérieurs sur le sommeil, la prévention dentaire, la santé de la femme, la vaccination, les addictions…, l'organisation avec l'association « Un ballon pour l'insertion » de séjours sportifs de rupture et de remobilisation…

La santé mentale ainsi que les addictions (alcool, substances, jeu..) sont des thèmes de santé centraux sur les différentes structures du CASP ; dans les centres d'hébergement et logements durables (maisons relais) ils affectent régulièrement plus de la moitié des résidents, parfois la majorité d'entre eux. Grâce à la mobilisation des partenaires (CSAPA, CMP…) et la présence de psychologues sur certaines structures concernées – mais pas sur toutes, l'entrée en soin est facilitée. ■

PRÉVENTION ET COHÉSION SOCIALE

Présent sur les territoires du centre de Paris depuis de très nombreuses années à travers le centre social et les actions de prévention spécialisée mises en œuvre par La Clairière, le CASP y a renforcé en 2016 son action à travers son projet « Paris centre » retenu dans le cadre d'un appel à projet de la ville de Paris. Désormais l'association y déploie des dynamiques de prévention favorisant la cohésion sociale auprès de l'ensemble des publics évoluant à la rue, en lien avec les maraudes, associations et acteurs institutionnels en présence.

Les activités de lien auprès des jeunes en rupture avec les institutions – l'école, la famille, l'emploi… – participent plus particulièrement à prévenir un enlisement durable dans la marginalisation d'une existence à la rue. A travers un aller-vers, les équipes d'éducateurs présents dans les rues du quartier des Halles, mais aussi la gare St-Lazare, instaurent une relation de proximité, de confiance et d'adhésion à une relation éducative faite de reconnaissance. Un accompagnement quotidien, proche, physique, une implication forte dans le quartier, des actions conviviales, des projets qui permettent aux jeunes de retrouver confiance en soi, de se relier avec des réseaux et des interlocuteurs de leur environnement, éventuellement la famille, et d'entrer dans une démarche d'autonomie, de sortie de rue et d'insertion.

Le centre social, situé au cœur de Paris, est un lieu de vie, d'accueil inconditionnel et de rencontre où se côtoient des familles et des personnes de toutes générations. Il intègre de nombreux bénévoles (85) dans ses activités (accueil, accompagnements, ateliers d'apprentissage de partage et de solidarité, animations et fêtes, activités culturelles, permanences juridiques…) visant à étayer les personnes, les familles et à favoriser des liens actifs et des solidarités au cœur de la cité. ■



Le festival "Quartiers en culture" - Centre social La Clairière.

SOUTIEN À LA FONCTION PARENTALE

Le multi-accueil familles de La Clairière ainsi que la « Bulle d'air », Lieu d'Accueil Enfant parent (LAEP), qui propose, sur le modèle de la Maison Verte développée par Françoise Dolto, un espace convivial de détente, de rencontres, d'échanges et de jeux aux enfants jusqu'à l'âge de 4 ans accompagnés d'un membre de leur famille, apportent un savoir-faire tout particulier développé autour du soutien à la fonction parentale, de l'accompagnement du lien parent-enfant.

Les centres d'hébergement du CASP accueillant des familles, bien souvent en situation monoparentale (376 familles monoparentales hébergées sur un total de 443 familles), ont également développé un soutien à la parentalité :
En 2016, sur un total de 654 mineurs hébergés en centre d'hébergement, 238 enfants avaient moins de 3 ans. Les centres d'hébergement accompagnent les parents dans la gestion de la garde, des inscriptions scolaires, de l'aide aux devoirs. Des espaces de jeu et d'activités sont adaptés aux différentes tranches d'âge, des ateliers collectifs – lecture, cuisine et préparation de goûters, sport –, des sorties découverte et culturelles, des séjours vacances favorisent l'épanouissement des enfants et une bonne intégration dans les structures scolaires et parascolaires.

Pour les parents, la présence d'un enfant constitue un puissant levier d'insertion. La préoccupation du bien-être de l'enfant et des conditions dans lesquelles celui-ci prépare son avenir, les poussent à aller de l'avant.
À l'inverse, l'absence d'un chez-soi où recevoir son enfant dans des conditions adaptées accentue, pour les parents ayant un droit de visite, le sentiment de précarité et d'exclusion. Pour répondre à ce problème, très répandu et identifié par d'autres associations, le CHRS Tillier a développé un accueil dédiée. 12 pères et 4 mères ayant un droit de visite et de garde ont pu y accueillir leur enfant pendant le week-end ou des vacances scolaires et ainsi renouer avec leur fils ou leur fille sur leur lieu de vie. La moitié des enfants sont placés, l'autre moitié vit avec l'autre parent. Dans la majorité des cas les parents sont en conflit et une mesure d'AEMO est mise en place ou demandée. ■



Une sortie pour les enfants du CHRS Cretet.

LA CULTURE, UN VECTEUR D'INSERTION

Tout au long de l'année les structures du CASP ont facilité l'accès à la culture, au théâtre, au cinéma, au cirque, à des concerts, à des événements sportifs, des musées et expositions, ont organisé des fêtes interactives, des sorties. Ces actions, qui sont préparées avec les personnes accompagnées, avivent les envies, développent des initiatives personnelles, ouvrent des portes vers la société environnante. En voici quelques illustrations :

• un atelier d'initiation aux échecs et une sortie au Musée de l'Air et de l'aviation organisée par le CHRS Pouchet ;

• un week-end en Belgique, un bowling et un spectacle aux Folies-Bergères suivi d'un restaurant réalisé par le CHRS Belle-Etoile, ainsi qu'une visite des jardins d'Orient sur le parvis de l'Institut du Monde arabe, en lien avec le CHRS Le Phare ;

• une journée au parc « No-limit » organisée par l'ESI La Maison dans la rue, le CHU Bercy et le CHRS SARAH, a permis aux participants de découvrir un parcours accro-branche et s'initier au paintball sur un domaine de 8 hectares de forêt ;

• 34 hommes et femmes en centre de stabilisation ont pu séjourner une semaine à la mer à Saint-Michel-Chef-Chef (Loire Atlantique) ;

• un atelier écriture a été réalisé par le CHRS Cretet, ainsi qu'une sortie en bateau-mouche et une découverte du Paris touristique ;

• un atelier céramique est mis en place au CHS Baron-le-Roy ;

• des sorties au parc de La Villette, au Musée du parfum, au marché de Noël... réalisées pour les familles du centre d'Eglantine. ■



Sortie à Versailles - La Clairière.

PÔLE
ACCUEIL
& HÉBERGEMENT
D'URGENCE

39 SALARIÉS, 29 BÉNÉVOLES, 4 VOLONTAIRES DU SERVICE CIVIQUE • 5.284 PERSONNES DOMICILIÉES • 7.864 PERSONNES ACCOMPAGNÉES 192 PERSONNES HÉBERGÉES • 51.188 NUITÉES

Depuis 2015, les structures du pôle Accueil & Hébergement d'urgence sont dirigées au sein des pôles suivants :
- CHRS SARAH, Accueil et domiciliation, ESI, : pôle Insertion économique et sociale.
- CHU Bercy : pôle Hébergement d'insertion. ■

■ SARAH (SERVICE D'ACCUEIL RAPIDE POUR ADULTE EN HÔTEL)

20 rue Santerre - 75012 PARIS

L'équipe : 7 salariés.
Public accueilli : personnes isolées avec ou sans enfant, ou en couple, en situation de précarité, et en capacité de s'engager dans une insertion socioprofessionnelle.
Capacité d'accueil : 71 personnes.
Typologie de l'hébergement : hébergement en hôtel commercial à Paris et proche banlieue avec coin cuisine.
Missions : stabilisation de l'hébergement, accompagnement socioprofessionnel, prise en charge globale, et orientation vers des dispositifs d'hébergement ou de logement.
Spécificités de la structure : l'accueil en hôtel commercial permet : une mobilisation rapide et une souplesse géographique que ne permettent pas les hébergements collectifs, un mode d'hébergement adapté aux personnes qui ne supportent pas la rigueur de la vie en collectivité, l'accès à un accompagnement social et professionnel propre aux CHRS.

ACTIVITÉ EN 2016
- Nombre de personnes accueillies : 97 (72 hommes / 18 femmes).
- Âge moyen : 46 ans.
- Durée moyenne de séjour : 30 mois.
- 25 ménages sortis (29 personnes) / 36% des ménages vers un logement social / 24% vers un logement adapté, transitoire.
- Nombre de nuitées : 25.139.

■ SERVICE D'ACCUEIL ET DE LA DOMICILIATION

20 rue Santerre - 75012 PARIS

L'équipe : 3 salariés, 5 bénévoles, 1 volontaire du service civique depuis juillet 2016.
Public accueilli : tout public.
Missions : permettre aux personnes sans domicile fixe de bénéficier d'une adresse postale, à partir de laquelle elles pourront accomplir leurs démarches administratives et/ou sociales.

La file active à Santerre :
En 2016, les domiciliations en interne ont été privilégiées pour le site du siège, rue Santerre, tout en sachant que de nouvelles structures d'urgence et temporaire ainsi que les structures des ex-associations La Clairière et Arapej allaient solliciter le service. Ce qui a eu pour incidence une augmentation progressive du nombre de nouvelles demandes de domiciliations rue Santerre.
La suppression en cours d'année d'un poste à temps plein d'agent d'accueil n'a pas permis d'ouvrir le service sur l'extérieur.
Entre l'augmentation des demandes en interne, et une équipe plus restreinte, la file active a dû être contenue, d'où une baisse entre 2015 et 2016 de 7,8 %.
Le service devrait pouvoir se ré-ouvrir sur l'externe dans le second semestre 2017.

ACTIVITÉ EN 2016
- Nombre de personnes domiciliées/accompagnées (Santerre et pôle Asile) : 5.284.
- File active à Santerre : 1.392.
- Nombre de courriers destinés aux personnes domiciliées reçus : 82.457.
- Nombre de passages : 54.345 (214 passages en moyenne/jour).
- Nombre de consultations sur les bornes à disposition dans divers structures : 16.669 / 57.386 consultations extranet.
- Nombre de nouvelles domiciliations : 204.
- Nombre de renouvellements : 1.023.

FAITS MARQUANTS
Renouvellement de l'agrément :
L'équipe a engagé dans le second semestre un travail de réflexion et d'échanges sur sa mission de domiciliation, afin de préparer le dossier de renouvellement de nos agréments (AME-Administrative). Nous les avons obtenus pour une durée de cinq ans, à partir de janvier 2017.

Le rapprochement avec les deux associations :
La fusion avec l'association Arapej en 2016 et avec La Clairière en 2015 s'avère très positive. Ce rapprochement permet aux accueillis de ces 2 associations de bénéficier de la domiciliation de Santerre.

CHU BERCY

Métro Porte-de-Charenton - 75012 PARIS

L'équipe : 18 salariés.
Public accueilli : hommes seuls (isolés) et majeurs.
Capacité d'accueil : 73 places d'hébergement dont 39 cabines individuelles dans des wagons-couchettes et 34 chambres dans un bungalow.
Missions : accueil inconditionnel. Il s'agit de répondre dans un premier temps au besoin de mise à l'abri et le second volet est l'accompagnement social.
Notre mission à travers ce principe d'inconditionnalité fait que le profil des personnes accueillis est très hétérogène. Ce qui implique une réponse individuelle afin de susciter chez la personne accueillie la construction d'un projet de vie.
L'accueil et l'accompagnement des personnes sur le CHU Bercy répondent à un certain nombre d'exigences, l'approche individuelle et collective dans un objectif à la fois d'autonomie et d'intégration des règles à la vie en collectivité.

ACTIVITÉ EN 2016

- Nombre de personnes accueillies : 95.
- Durée moyenne de séjour : 14,52 mois.
- Nombre de sorties : 25 personnes.
- Âge moyen : 44 ans.
- Nombre de nuitées : 26.049.



Le CHU Bercy.

FAITS MARQUANTS

Organisation en septembre 2016 d'une sortie à quelques kilomètres de Paris avec la collaboration de trois services du pôle Économique Insertion (l'ESI La Maison dans la rue, le CHRS SARAH et le Service RSA) et un travail de transversalité entre les équipes via le soutien financier du FIA.
Cette sortie comportait deux activités : paint-ball, développant l'esprit d'équipe, et l'accrobranche, comme dépassement de soi.
L'intérêt d'une telle action permet aux personnes de rompre avec leur quotidien, de leur redonner confiance pour leur ouvrir de nouveaux horizon, leur donner envie de nouvelles perspectives et de créer du lien.

ESI LA MAISON DANS LA RUE

18 rue de Picpus - 75012 PARIS

L'équipe : 11 salariés, 14 stagiaires, 3 volontaires en service civique, 24 nombre de bénévoles.
Public accueilli : hommes et femmes de plus de 18 ans, sans enfants, sans hébergement ou à la rue.
Capacité d'accueil : 80 places.
Mission : accueillir de manière inconditionnelle tous ceux que les difficultés de l'existence ont conduits à un état de très grande précarité et d'exclusion.

ACTIVITÉ EN 2016

- Nombre de personnes accueillies : 2.580 / 43.053 passages.
- Moyenne journalière : 210.
- 205 jours d'ouverture.
- 581 consultations réalisées par l'équipe médicale : 24 femmes et 300 hommes.

Par rapport au nombre de consultations, on remarque que 207 personnes ne sont venues qu'une seule fois et 20 personnes ont consulté plus de 5 fois.



Atelier Prévention Santé sur le thème "Tuberculose et Précarité".

***Monsieur X**, âgé de 42 ans et de nationalité française, est en errance depuis 2007. Il fréquente quasi-quotidiennement La Maison dans la rue depuis près de 8 ans. Ses droits sociaux sont ouverts et il perçoit l'AAH. Il souffre de troubles psychiatriques qui nécessitent un traitement mensuel par une injection retard dans une structure médico-psychologique. Il est sous curatelle pour la gestion de ses ressources et bénéficie d'un suivi psychiatrique et social dans un hôpital.*

Depuis qu'il fréquente la MDLR, M. X est en rupture de soins de façon cyclique et, par conséquent, se met très rapidement à décompenser psychiquement. Cela se traduit par des délires de persécution, une agressivité verbale envers les salariés de la structure, des hallucinations psychiques, visuelles et auditives et une anorexie.

Durant ces périodes de décrochage, l'équipe psycho-socio-éducative de l'ESI s'efforce d'alerter et de faire des liens avec les acteurs de l'urgence psychiatrique (CMP, hôpital psychiatrique, curateur, EMPP, SOS psychiatrie, bureau d'action de santé mentale rattaché à la police). Mais elle se heurte le plus souvent à une absence de réponses.

En 2016 l'équipe psycho-socio-éducative de l'accueil de jour s'est retrouvée une fois de plus confrontée à cette situation de rupture de soin, et à une absence d'intervention immédiate de la part des acteurs concernés. Après deux semaines de mobilisation intense sans réponse, l'équipe a dû l'accompagner au secteur psychiatrique dont il dépend afin qu'il soit hospitalisé et puisse bénéficier des soins dont il avait besoin.

A force de persévérance, et avec l'accord de M. X, elle a ensuite réussi à organiser des réunions de synthèse permettant aux différents intervenants de se rencontrer (psychiatre, assistante sociale et curatrice) et de mettre en place une procédure de suivi ainsi qu'un travail commun autour de la situation de M. X. Par exemple, aujourd'hui, il ne doit plus se rendre au CMP pour son injection retard (ce qui le mettait en difficulté du fait de la distance avec son lieu de vie), mais a rendez-vous un lundi sur quatre à l'hôpital où il est sectorisé pour 24 heures d'hospitalisation, temps durant lequel il reçoit son traitement et rencontre sa psychiatre ainsi que son assistante sociale. Ces hospitalisations séquentielles peuvent être prolongées si les circonstances l'imposent. M. X a également un rendez-vous hebdomadaire – qu'il honore assidûment – avec sa curatrice. De plus, il investit l'hébergement trouvé par son assistante sociale, chose impossible auparavant du fait de son état de santé.

A ce jour, M. X va bien et est régulier dans ses rendez-vous. Cependant, le travail de lien avec sa psychiatre et sa curatrice commence déjà à se déliter…

Ce type d'intervention visant la protection des personnes en grande vulnérabilité ne fait pas partie des missions de la structure, étant donné que M. X bénéficie déjà d'une prise en charge médico-sociale importante à l'extérieur…



Séjour de rupture et de remobilisation à Houlgate avec l'association "Un ballon pour l'insertion".

PÔLE HÉBERGEMENT TEMPORAIRE

50 SALARIÉS, 5 BÉNÉVOLES • 455 PERSONNES ACCOMPAGNÉES • 498 PERSONNES HÉBERGÉES •69.164 NUITÉES

En 2016, le pôle Accueil Hébergement temporaire du CASP regroupe les quatre Centres d'hébergement d'urgence (CHU) du CASP :

• CHU "Les Vignes" à Pantin (11 salariés), ouvert en novembre 2014 et rouvert sous la forme de "CHU pour migrants" en juin 2015. Capacité d'accueil : 41 places / hommes isolés.
• CHU Porte-de-Vanves (21 salariés) à Paris, ouvert le 31/12/2014, avenue Daumesnil (12e). Son activité a été ensuite transférée Porte-de-Vanves, le 10/04/2015. Le CHU a augmenté sa capacité d'accueil : 116 places en septembre 2015. En septembre 2015, ce CHU mixte accueille en plus des familles, 8 couples et 38 femmes isolées orientés par le SIAO.
• CHU "Jardin du Monde" à Bourg-la-Reine (10 salariés) ouvert depuis le 14/02/2016 pour l'accueil de 19 femmes demandeuses d'asile dont 6 femmes enceintes et 25 enfants.
Ce centre est réservé aux familles demandeuses d'asile primo-arrivantes.
• CHU provisoire "Félix Eboué" à Paris, ouvert le 28/11/2016 (fermeture prévue le 31/5/2017). Ouvert 24h/24, 7 jours sur 7. Capacité d'accueil : 65 places. Population accueillie : personnes ayant un parcours de rue plus ou moins long, principalement des femmes, des couples avec enfants et des familles monoparentales avec au moins un enfant mineur à charge.
• Et temporairement l'ESI Familles de la rue du Chemin-Vert (7 salariés CASP, 2 salariés OSE, 1 bénévole) ouvert en août 2016. Accueil de jour avec accompagnement administratif et social, douches, collations, réservé à des familles migrantes, sans domicile fixe et à la rue.
En 2017, l'ESI Familles doit déménager et rejoindre le pôle La Clairière du CASP.
Mission du pôle : fournir un accueil et un accompagnement inconditionnels à des personnes privées de logement ou d'hébergement pérenne. ■

■ CHU PORTE DE VANVES / BESSIN

5 rue du Bessin - 75015 PARIS

L'équipe : 21 salariés.
Public accueilli : familles, 8 couples et 38 femmes isolées principalement issus de parcours de rue, majoritairement d'origine étrangère (Afrique subsaharienne, Maghreb, Europe hors-Union européenne) et sans titre de séjour.
Capacité d'accueil : 116 places sur orientation du SIAO uniquement.
Missions : mise à l'abri (hébergement, repas, hygiène) via le SIAO pour l'accompagnement dans les démarches administratives, la revalorisation de la personne en la rendant actrice de son projet, l'accompagnement à la parentalité.

ACTIVITÉ EN 2016
• Nombre de personnes différentes accueillies : 218, dont 157 adultes (36 personnes en couple) / 75 femmes isolées / 46 familles (18 hommes et 28 femmes) et 61 enfants. / 4 naissances.
• Nombre de sorties : 75, pour des solutions de relogement plus adaptées.
• Forte hausse de l'activité réalisée tant au niveau de la file active que du taux d'occupation par rapport à 2015.
• Nombre de nuitées : 40.223.

FAITS MARQUANTS
• Le CHU a inscrit les 21 enfants en âge de scolarisation obligatoire ou les a maintenus dans leur lieu de scolarisation antérieur. Les enfants âgés de 4-6 ans ont bénéficié également d'une scolarisation. De nombreuses activités culturelles ont bénéficié aux hébergés grâce aux nombreux partenariats institutionnel et associatifs noués dans le quartier.
• Une série de travaux de rénovation minimale (essentiellement de peinture des locaux communs) ont été menés en 2016 afin de rendre le site d'hébergement plus accueillant.
• L'espace du 3e étage réservé aux femmes a été transformé au cours du 1er trimestre 2016 afin de réduire la promiscuité du public accueilli en chambres collectives.
• En 2016, le CHU a pris conscience du besoin d'accompagnement à la parentalité de ses résidents, ce qui n'avait pas été suffisamment anticipé dans le projet initial. Dès cette année, des mesures ont été prises concernant l'alimentation, avec des commandes alimentaires adaptées aux plus petits. Une salle d'activité pour les enfants a été aménagée et des temps dédiés sont consacrés aux parents. Ce travail devra encore être approfondi en 2017.

■ CHU LES VIGNES

24 chemin des Vignes - 93100 PANTIN

L'équipe : 11 salariés.
Public accueilli : hommes migrants, majeurs, isolés et demandeurs d'asile, sur orientation de la DRIHL.
Capacité d'accueil : 41 places (+ 3 en avril 2016).
Missions : mettre à l'abri dans un hébergement digne (y compris l'alimentation, l'accès à l'hygiène et aux soins) ; faciliter et fluidifier les démarches de demandes d'asile.

FAITS MARQUANTS
En 2016, le CHU a été rafraîchi et mis aux normes de sécurité. Par ailleurs l'équipe salariée a été fortement remaniée dans le courant de l'été.

ACTIVITÉ EN 2016
• Nombre de personnes accueillies : 118.
• Nombre d'entrées : 37 personnes.
• Nombre de sorties : 38 personnes.
• 15 récits ont été déposés à l'OFPRA et 10 personnes ont obtenu le statut de réfugié.
• 4 personnes sont en procédure de recours devant le CNDA, 7 personnes sont parties en CADA et 3 personnes ont été relogées en hôtel social.
• Nombre de nuitées : 13.506.

■ ESI FAMILLES CHEMIN-VERT

70 rue du Chemin-Vert - 75011 PARIS

Ouverture : 2 août 2016.

L'équipe : 7 salariés du CASP, 2 salariés de l'OSE, 2 stagiaires moniteurs-éducateurs (stage court et stage long). Un bénévole est intervenu via l'OSE.
Public accueilli : familles en situation de rue cyclique ou chronique, non stabilisées dans l'hébergement ou le logement, isolées voire marginalisées / Familles avec des problématiques de protection de l'enfance repérées par les acteurs sociaux intervenant dans la rue (notamment l'Unité d'Assistance aux sans-abris de la Ville de Paris et la maraude Emmaüs Coup de Main.).
Missions : offrir ce que la rue ne propose pas ou trop peu (espace hygiène), ouvrir des pistes d'insertion sociale (accès aux droits), soigner sur site ou orienter, sensibiliser les familles aux droits de l'enfant et aux devoirs des parents.

Type d'accueil : Il s'agit d'un accueil de jour (accompagnement administratif et social, douches, collations) réservé à des familles "migrantes, sans domicile fixe et à la rue".
En 2017, l'ESI Familles – géré par le CASP en partenariat avec l'OSE – devrait déménager et rejoindre le pôle La Clairière du CASP.
Le centre dispose, outre les bureaux des travailleurs sociaux, d'un espace cuisine et d'une salle commune pour les collations, de 2 douches pour hommes et 2 douches pour femmes + une baignoire bébé, d'un sanitaire pour adulte, un sanitaire PMR et un sanitaire pour enfant, de 2 machines à laver et 2 séchoirs, d'un bureau paramédical et d'un espace parents-enfants.

ACTIVITÉ EN 2016

• Nombre de personnes accueillies : 455, dont 227 accompagnées par les maraudes et 228 orientées vers l'ESI par ses partenaires : hôpitaux, CHU, ESI...
• 2.604 passages.
• Fréquentation moyenne : 22 personnes par jour, adultes et enfants confondus.

L'accès à l'hygiène offert par l'ESI et recherché par les familles, a servi de porte d'entrée pour un accueil renforcé porté par l'équipe de l'ESI, vers l'accompagnement social, les soins médicaux et l'accompagnement à la parentalité.

FAITS MARQUANTS

Alors que l'ESI Familles de la rue du Chemin Vert touche une population difficile d'accès avec qui les liens de confiance sont difficiles à établir, Noël a été l'occasion de faire une fête et des ateliers avec les familles et les enfants qui se sont très bien passés. A cette occasion, les enfants présents ont pu visionner un film et une sortie collective a été réalisée au cirque Bouglione, pour 4 familles (12 personnes).



Inauguration du CHU "Jardin du monde" en présence de (de gauche à droite) Dominique Versini, Anne Hidalgo et Antoine Durrleman.

■ CHU JARDIN DU MONDE

9 rue Ravon - 92340 BOURG-LA-REINE

Ouverture : 17 février 2016.

L'équipe : 10 salariés, 1 stagiaire, 4 bénévoles.
Public accueilli : familles monoparentales migrantes et demandeuses d'asile primo-arrivantes, notamment des femmes enceintes, en situation de précarité et de vulnérabilité.
Les orientations sont issues de 4 partenaires : CAFDA, UASA, SIAO 75, Réseau SOLIPAM.
Capacité d'accueil : 45 places.
Missions : mise à l'abri (hébergement, hygiène), accompagnement dans les démarches administratives, apprentissage du français et scolarisation des enfants, revalorisation de la personne en la rendant actrice de son projet, accompagnement à la parentalité.

ACTIVITÉ EN 2016

- Nombre de personnes accueillies : 98, dont 40 mères et 58 enfants. / 3 naissances.
- Nombre de sorties : 57 personnes (24 familles).
- 12 enfants en âge de scolarisation obligatoire. Les enfants de 3-5 ans ont été inscrits sur la commune de Bourg-la-Reine.
- Activités proposées : ateliers nutrition, alphabétisation, activités sportives, manuelles, culturelles.
- Le CHU ne propose pas de repas. Mais il met des cuisinières et des réfrigérateurs à disposition des hébergées. Ainsi les femmes confectionnent elles-mêmes leurs repas et ceux de leurs enfants. Cette autonomie et cette responsabilisation vis-à-vis de leurs enfants est un axe fort de l'accompagnement à la parentalité développé par le centre.
- Nombre de nuitées : 13.212.



Participation du CHU Félix-Éboué à la préparation de la "soupe impopulaire du 12 janvier dans le XIIe arrondissement.

■ CHU FÉLIX-ÉBOUÉ

4 place Félix-Éboué – 75012 PARIS

Ouverture : 28 novembre 2016.

L'équipe : 1 salarié.
Public accueilli : personnes ayant un parcours de rue plus ou moins long, principalement des femmes, des couples avec enfants et des familles monoparentales avec au moins un enfant mineur à charge.
Capacité d'accueil : 65 places.
Missions : mise à l'abri (hébergement, hygiène), accompagnement dans les démarches administratives, scolarisation des enfants, revalorisation de la personne en la rendant actrice de son projet, accompagnement à la parentalité.

ACTIVITÉ EN 2016

- Nombre de personnes accueillies : 64.
- Nombre de sorties : 4
- Nombre de nuitées : 2.223.

PÔLE
HÉBERGEMENT
DE STABILISATION

42 SALARIÉS, 4 BÉNÉVOLES • 228 PERSONNES HÉBERGÉES • 63.142 NUITÉES

Le pôle Stabilisation regroupe quatre structures dédiées à des hommes et des femmes qui sont éloignés de l'emploi et en difficulté pour accéder à un logement autonome. Le plus souvent vieillissants, fragilisés par de longues parcours d'errance et/ou par une santé précaire, ils et elles sont aussi nombreux à connaître une situation administrative complexe. Les durées de séjour longues ainsi que l'accompagnement adapté proposées dans les centres de stabilisation leur permettent de disposer du temps nécessaire pour reconstruire un projet de vie personnel et de sortir vers un logement adapté et durable. Deux centres collectifs pour hommes et un centre collectif pour femmes sont complétés par le dispositif Logétape, hébergement en appartement diffus partagé, qui offre un parcours vers l'autonomie sécurisé. ■

■ CHS BARON-LE-ROY

51 rue Baron Leroy - 75012 PARIS

L'équipe : 12 salariés.
Public accueilli : hommes isolés désocialisés.
Capacité d'accueil : 51 places réparties en 39 chambres individuelles et 6 chambres doubles.

FAITS MARQUANTS

Le centre a développé des actions collectives qui permettent aux hommes souvent désœuvrés de développer leurs capacités et savoirs faire. Un atelier de bricolage et de recyclage de mobilier a été financé par le Fond d'Intervention Annuelle. Un projet de jardin partagé développé en lien avec la maison relais voisine, la mairie d'arrondissement et des acteurs du quartier aboutira en 2017.

ACTIVITÉ EN 2016

- Nombre de personnes hébergées : 60.
- Nombre d'entrées : 10 personnes.
- Nombre de sorties : 9 personnes.
- Âge moyen : 46 ans.
- Nombre de repas servis : 22.374.
- Nombre de nuitées : 18.615.



Atelier jardinage au CHS Baron-le-Roy.

ATTEINDRE LE GRAND ÂGE EN CENTRE D'HÉBERGEMENT

D'année en année les services du CASP constatent une présence importante de personnes âgées dans ses structures, et plus particulièrement dans les centres d'hébergement d'urgence et de stabilisation.
En 2015 les établissements d'hébergement et de logement du CASP ont comptabilisé 241 personnes âgées de plus de 60 ans, et 18 personnes âgées de plus de 75 ans. L'accueil de jour La Maison dans la rue a accueilli et accompagné 277 personnes âgées de plus de 60 ans en situation de rue.
L'accès à une structure spécialisée dans l'accueil de personnes âgées (foyer logement, maison de retraite, EPHAD) n'est pas aisé pour les personnes ayant connu de longues périodes d'errance. Pour des raisons administratives d'abord : elles doivent par exemple réunir les preuves de domiciliations antérieures alors que leur vie antérieure à la rue et l'errance ne leur ont pas permis d'obtenir et de conserver les documents demandées. D'autre part les habitudes de vie des personnes font qu'elles envisagent difficilement de s'intégrer dans un cadre contraignant, d'autant plus que le coût de la prise en charge diminue une marge d'autonomie financière déjà très réduite.
Pour les personnes qui ne disposent pas de titre de séjour, les dispositifs pour personnes âgées restent tout à fait inaccessibles puisqu'elles ne peuvent accéder à l'aide sociale, qui est un préalable.
Au constat des statistiques d'activité des centres d'hébergement du CASP pratiquant un accueil inconditionnel, près d'un tiers des personnes accueillies sont en situation administrative précaire (752 adultes). Les titres de séjour provisoires, pour soins ou autres motifs, ne sont souvent pas renouvelés et la durée de l'attente d'une régulation peut atteindre jusqu'à dix ans. Les personnes sans titre de séjour qui atteignent un âge élevé subissent plus particulièrement cette situation lorsqu'elles deviennent dépendantes. Les centres d'hébergement ne sont en effet pas dotés des moyens nécessaires pour offrir une aide à la personne au quotidien. ■

■ CHS SERVAN

52 rue Servan - 75011 PARIS

L'équipe : 15 salariés, 2 bénévoles, 1 stagiaire éducateur. spécialisé, 1 stagiaire TISF et 2 stagiaires en art-thérapie.
Public accueilli : femmes isolées vieillissantes très désocialisées et femmes sans papiers dans une démarche de régularisation administrative.
Capacité d'accueil : 52 places en chambres individuelles ou partagées.

ACTIVITÉ EN 2016

- Nombre de personnes hébergées !: 68.
- Nombre d'entrées : 17.
- Nombre de sorties : 21.
- Nombre de repas servis : 23.665.
- Âge moyen : plus de 60% des personnes de 60 ans.
- Nombre de nuitées : 18.371.

FAITS MARQUANTS

La fluidité du centre était importante en 2015 : parmi les 21 personnes sorties, 7 ont pu intégrer Logétape. Toutefois, près de la moitié des résidentes, dont certaines très âgées et en perte d'autonomie, ne peuvent accéder à des établissements médicosociaux puisqu'elles ne sont pas éligibles à l'aide sociale pour des raisons administratives.
Grâce au Fond d'Intervention Annuel du CASP, une action de musicothérapie hebdomadaire a pu être mise en place sur l'année. Pour les femmes très âgées ou souffrant de maladie psychique, cette activité à contribué à favoriser le maintien de l'autonomie à travers des exercices d'expression, de créativité et de mémoire.



Le potager du CHS-maison relais Servan.

***MADAME M** est arrivée au centre d'hébergement de stabilisation après un bref passage en psychiatrie. 70 ans, ancienne concierge, elle a deux enfants qu'elle ne voit plus. Très isolée, elle a sombré dans l'alcool après le décès de son chien, la descente a été rapide et a entraîné la perte de son logement.*
À son arrivée, elle vient d'être mise sous protection judiciaire, mais les démarches pour obtenir sa retraite sont très longues. Au quotidien Mme M reste beaucoup dans sa chambre à regarder sa TV, refuse de se mêler au reste du groupe et ne demande rien. En revanche, elle apprécie les visites de l'équipe dans sa chambre.
Après plusieurs années au CHS sa situation administrative est rétablie, et avec son accord une place en résidence appartement est recherchée. Mais ayant appris que ses affaires personnelles, gardées dans un garde-meuble où elles ont moisi, ont dû être détruites, Mme M se bloque le dos. Suite à de nombreuses démarches médicales et une hospitalisation, elle n'est plus autonome, n'a plus envie de rien et se complaît à être assistée dans les actes de la vie quotidienne. Elle aspire désormais à intégrer un EHPAD.
Dans l'attente de cette orientation l'équipe du centre fait face. Un dossier APA est instruit en vue de faciliter son maintien à domicile, les différents dispositifs du maintien à domicile sont mis en place : passage d'infirmière, d'auxiliaire de vie, de kiné, lit médicalisé, déambulateur... Un travail de coordination effectué pour remettre le suivi par le médecin traitant, l'accompagnement au CMP, la mise en place du SSIAD et faire le lien avec la curatrice.
Après six mois, Mme M. reste toujours en attente de son orientation en EHPAD, mais grâce au relais des partenaires, la structure parvient à assurer son bien-être et sa sécurité.
En revanche, d'autres femmes du CHS se retrouvent dans une situation similaire et l'absence de ressources ou de régularisation administrative ne permettent pas de les orienter vers un EHPAD. Le maintien au CHS est alors ponctué d'allers-retours entre les hôpitaux et le centre. Pas assez malades pour rester à l'hôpital, ces femmes attendent au CHS sans pouvoir se projeter.

■ CHS MASSÉNA

19 bis avenue Pierre Sémard - 94200 IVRY-SUR-SEINE

L'équipe : 14 salariés, 2 bénévoles, 1 stagiaire éducatrice, 2 services civiques.
Public accueilli : hommes isolés à partir de 40 ans.
Capacité d'accueil : 34 places de stabilisation et 20 places d'extension hivernale, toutes en chambre individuelle.

ACTIVITÉ EN 2016
- Nombre de personnes hébergées : 70.
- Nombre d'entrées : 17.
- Nombre de sorties : 16.
- Âge moyen : 60-75 ans (plus de la moitié des résidents) / Plus de 65 ans : 23% des résidents / Plus de 75 ans : 2 résidents.
- Nombre de nuitées : 19.587.

FAIT MARQUANT
Du fait de l'accueil en chambre individuelle, de nombreuses personnes souffrant de pathologies chroniques sont orientées vers le centre. La pyramide des âges participe aussi à une fragilisation de la population accueillie : en 2016 plus de la moitié des personnes accueillies étaient dans la tranche d'âge des 60 – 75 ans : 23% avait dépassé l'âge de 65 ans et 2 l'âge de 75 ans. De nombreux résidents ne peuvent être orientés vers des structures médicosociales pour des raisons administratives.
Grâce au Fond d'Intervention Annuelle du CASP, le centre a pu développer une action collective de jardinage qui a contribué à mobiliser les résidents autour d'activités bienfaisantes favorisant la créativité personnelle, le lien social et une activité physique adaptée.





■ LOGÉTAPE

Appartements : • bd Ney - 75018 PARIS
• bd Davout - 75020 PARIS

Dispositif d'accueil et d'hébergement en diffus pour personnes stabilisées en voie de relogement.

L'équipe : 1 CESF.
Public accueilli : femmes et hommes hébergés dans les CHS du pôle, en capacité d'autonomie et en attente d'une solution d'hébergement ou de relogement durable.
Capacité d'accueil : 20 places.

ACTIVITÉ EN 2016
- Nombre de personnes accueillies : 30.
- Nombre d'entrées : 11.
- Nombre de sorties : 11.
- Âge moyen : 56 ans.
- Nombre de nuitées : 6.569.

LE PÔLE D'HÉBERGEMENT DE STABILISATION EN QUELQUES LIGNES…
À la lecture des différents rapports d'activité de l'année 2016 émanant des 4 centres d'hébergement composant le Pôle Stabilisation du CASP, se confirment, en comparaison aux exercices antérieurs, les évolutions suivantes à savoir :
- augmentation de la durée des séjours dans les différents centres, franchissant pour plus de 50% du public accueilli les 24 mois continus ;
- vieillissement du public accueilli, la tranche des plus de 60 ans représentant parfois plus de la moitié de l'effectif des centres ;
- des personnes sans activité en nombre croissant, augmentation liée en partie à celle du nombre de personnes dépourvues de titres de séjour ;
- quasiment plus d'un tiers du public accueilli sans aucune ressource.
- peu ou pas de sorties vers le logement de droit commun, excepté pour les personnes sortant du dispositif Logétape.

Ces statistiques confirment des tendances de fond et non conjoncturelles et témoignent du bien-fondé des centres d'hébergement dits de stabilisation où s'enracine un public confronté à de multiples difficultés dont l'espace de circulation parfois en aller-retour se situe entre la rue, l'urgence, la stabilisation, voire l'hébergement d'insertion.
Ceci démontre par ailleurs l'extrême attention dont les équipes d'encadrement assument leur mission à l'égard de ces résidents fragiles et isolés et pour lesquels le seul lien social repose sur les relations que leur procure l'établissement.
Au-delà des chiffres bien évidemment, ce sont des multiples trajectoires dont il est question, incertaines, indéterminées, nourries d'espoir et qu'il faut conforter au quotidien, révélant néanmoins toute une richesse de parcours individuels parfois atypiques.
C'est de l'ensemble de ces données, au regard d'un projet associatif stimulant et des multiples échanges en interne que les centres trouvent une identité institutionnelle forte, une dynamique permettant à chacun, y compris aux intervenants, de relever en toute dignité le défi pour une meilleure insertion sociale.

PÔLE HÉBERGEMENT D'INSERTION

51 SALARIÉS • CAPACITÉ D'ACCUEIL : 291 PLACES • 304 PERSONNES HÉBERGÉES • 70.219 NUITÉES • 38.500 REPAS ET **71.050 PETITS DÉJEUNERS DISTRIBUÉS**

Le pôle Hébergement d'insertion accueille des personnes isolées – hommes ou femmes, femmes enceintes, familles essentiellement monoparentales. Les parents peuvent être accompagnés d'un nourrisson, d'un enfant plus âgé, voire d'un jeune adulte. Les personnes hébergées sont acceptées avec ou sans ressources, en situation régulière ou non.

- L'année 2016 a été celle d'une meilleure reconnaissance de l'autonomie des personnes accueillies. Le CHRS Tillier et le foyer post-hospitalier Hélianthe acceptent les visiteurs dans les chambres. Les CHRS Pouchet et Crétet ont mis en place des mesures qui permettront aux résidents d'entrer et sortir sans passer par un "accueil" souvent ressenti comme un contrôle.

Par un redéploiement des moyens, cette démarche a permis de renforcer l'action socio-éducative.

- La grande réussite de l'année 2016 a été l'ouverture du foyer post-hospitalier Hélianthe qui héberge en studettes des personnes souffrant de pathologies graves, quelle que soit leur situation administrative.

Cet accueil se fait en partenariat avec l'AP-HP et l'équipe mobile de lutte contre la tuberculose pour les soins. ■

■ CHRS CRETET

7 rue Cretet - 75009 PARIS

L'équipe : 15 salariés, 2 stagiaires.
Public accueilli : familles monoparentales, père ou mère, en situation de grande précarité, avec une grande majorité de femmes avec enfants, du bébé au pré-adolescent / Femmes enceintes / Personnes isolées arrivées avant le changement d'orientation de la structure.
Capacité d'accueil : 58 personnes.
Missions : accueil en hébergement temporaire et transitoire, soutien, accompagnement social, adaptation à la vie active, insertion sociale et professionnelle pour permettre aux résidents d'atteindre leur propre projet de vie et préparer l'accès au logement ou à un hébergement adapté.

ACTIVITÉ EN 2016

- Nombre de personnes hébergées : 66 (30 ménages).
- Nombre d'entrées : 11 (5 ménages) et 1 naissance.
- Nombre de sorties : 20 (10 ménages).
- Nombre de repas servis : 12.027.
- Nombre de nuitées : 17.518.

FAITS MARQUANTS

- Réorganisation de l'accueil : boîtes aux lettres, badges, achat de frigidaires individuels (meilleure hygiène alimentaire) pour une réelle autonomie des hébergés et un mieux-être dans la structure.
- Mission des deux auxiliaires socio-éducatifs : suivi du séjour des familles, en lien avec l'assistante sociale, événements festifs, ateliers de loisirs et sorties culturelles, ateliers liés à la santé.





Des professionnels de la mode et du maquillage à Cretet pour la Journée de la Femme du 8 mars.

■ CHRS POUCHET

20 rue Pouchet - 75017 PARIS

L'équipe : 10 salariés.
Public accueilli : femmes, hommes, couples avec ou sans enfant(s) et familles monoparentales.
Capacité d'accueil : 25 chambres avec douche et toilettes pour 1 à 3 personnes, au total : 50 personnes.
Hébergement semi-collectif. Une cuisine équipée et une salle à manger collectives permettent à chaque résident de préparer ses repas et de les consommer dans un cadre agréable.
Mission : répondre à un besoin matériel de base – l'hébergement – pour permettre aux usagers de se poser dans un espace de sécurité matérielle et psychologique afin qu'ils puissent préparer activement l'installation dans un logement durable

ACTIVITÉ EN 2016

• Nombre de personnes accueillies : 68 dont 32 ménages.
• Nombre d'entrées :10 familles (20 personnes) adressées par le SIAO. En juillet 2016, changement dans la gestion des candidatures avec la mise en place de la nouvelle application internet SI-SIAO.
• Nombre de sorties : 20 familles, dont 4 étaient présentes depuis plus de 4 ans. 3 familles étaient présentes depuis moins d'un an.
• Nombre de nuitées : 17.680.

FAIT MARQUANT

Nouvelle organisation du service : l'accès à l'autonomie est l'axe majeur de notre action. Le travail engagé depuis plusieurs années autour des conditions d'accueil, d'hébergement et d'accompagnement au CHRS Pouchet s'inscrit dans cette dynamique.

Activités pour les enfants au CHRS Pouchet.



■ CHRS TILLIER

4 rue Claude-Tillier - 75012 PARIS

L'équipe : 12 salariés.
Public accueilli : personnes isolées (hommes et femmes), couples sans enfant, et parent (père ou mère) ayant un droit de visite et d'hébergement (1 enfant de plus de 3 ans et de moins de 18 ans).
Capacité d'accueil : 60 places.
Mission : Le CHRS Tillier a pour mission d'accueillir, d'héberger, d'orienter et d'accompagner des personnes en situation de précarité et en rupture d'hébergement.

ACTIVITÉ EN 2016

• Nombre de personnes hébergées : 82 (54 ménages).
• Nombre d'entrées : 33 (22 ménages).
• Nombre de sorties : 31 (21 ménages).
• Âge moyen : adultes 41 ans / enfants 12 ans.
• 10.889 repas servis.
• Nombre de nuitées : 18.768.

FAITS MARQUANTS

• Suite à un dégât des eaux tout le sous-sol (la salle de restauration, cuisine, buanderie) a dû être fermé en 2014 pour travaux. L'évènement de cette année 2016 a été la réouverture, le réaménagement et l'inauguration de cet espace qui est le seul lieu de convivialité dont disposent les résidents.
• Le deuxième fait marquant est la remise en état d'une chambre qui avait été entièrement brûlée par un résident en 2015. La chambre est à nouveau fonctionnelle depuis septembre 2016.



Atelier Nutrition et Prévention du diabète au CHU Hélianthe.

FOYER POST-HOSPITALIER HÉLIANTHE / CHU

90 rue Pixérécourt - 75020 PARIS

Ouverture : 14 janvier 2016.

L'équipe : 14 salariés.
Capacité d'accueil : 50 places en studettes doubles(10) ou individuelles (30).

FAITS MARQUANTS

Le déménagement de la structure et l'accroissement de la capacité d'accueil. Ces deux changements sont les principaux points forts aussi bien pour les résidents que pour les salariés.

ACTIVITÉS EN 2016

- Nombre de personnes hébergées : 88.
- Nombre d'entrées : 65.
- Nombre de sorties : 31.
- 13.590 repas distribués.
- Nombre de nuitées : 16.253.

PATIENTS SANS DOMICILE FIXE

Alors que les hôpitaux prononcent les sorties de plus en plus tôt dans le cadre d'une politique de baisse des durées moyennes de séjour, des patients sans domicile fixe n'ont souvent nulle part où aller au moment où leur hospitalisation s'arrête.

En 2016 le foyer post-hospitalier Hélianthe a accueilli 88 personnes sortant d'hôpital : il offre un lieu de repos et de répit aux patients sortant d'hôpital qui n'ont pas de solution d'hébergement. Atteints de cancer (30%), de tuberculose pulmonaire ou disséminée (27%), de VIH (16%), d'insuffisance rénale et en dialyse (8%), d'hépatite C, de maladie cardiaque, d'hypertension artérielle, de pancréatite…, en phase de convalescence ou en soins ambulatoires, ils sont le plus souvent orientés par les services sociaux des hôpitaux dans le cadre d'un partenariat de longue date. Hommes ou femmes, ils peuvent y séjourner le temps nécessaire pour retrouver des forces et obtenir ensuite une orientation vers un lieu de vie adapté.

Depuis la fusion avec l'Arapej, le CASP gère également un dispositif médico-social d'Appartements de Coordination Thérapeutique (ACT) de 27 places. En 2016, celui-ci a accueilli 30 personnes malades (hommes et femmes seuls ou en famille) dans des appartements en diffus. Atteints de pathologies chroniques, graves et invalidantes (VIH, maladie cardiovasculaire, leucémie, suivi post-greffe, maladie neurologique dégénérative, hépatite C, cancer…), les patients bénéficient au sein du dispositif d'une coordination médicale et infirmière assurant la continuité des soins ainsi qu'un accompagnement social vers l'insertion. ■

PÔLE **FAMILLES MONO-PARENTALES**

58 SALARIÉS, 2 BÉNÉVOLES, 3 STAGIAIRES •400 PERSONNES HÉBERGÉES • 79.064 NUITÉES

Le pôle Familles du CASP accueille des familles monoparentales au sein de différents dispositifs : CHRS collectif et semi-collectif, CHRS éclaté et résidence sociale. Il est constitué de 5 structures dont 4 implantées à Paris et une dans l'Essonne.
• À Paris : 269 places dont 148 en CHRS collectif (Maison d'accueil Églantine, site Salneuve), 36 en CHRS semi-collectif (Maison d'accueil Églantine, site Salneuve), 30 en CHU diffus "Une famille, un toit"), 55 en résidence sociale (résidence sociale Championnet).
• Dans l'Essonne, la résidence Le Rebond : 57 places dont 35 places CHRS pour la résidence ou en appartements relais, et 22 places en urgence pour la résidence. ■

CENTRE D'ACCUEIL ÉGLANTINE

21 rue Salneuve - 75017 PARIS

SITE SALNEUVE

L'équipe : 33 salariés, 2 bénévoles, et une stagiaire.
Public accueilli
• Familles monoparentales en situation de précarité.
• Age moyen : mères, 34 ans / mineurs, 6,5 ans.
• Service Urgence Églantine : femmes enceintes à partir du 7e mois de grossesse jusqu'aux 3 mois de l'enfant orientées par le 115.
• Service Insertion Eglantine : femmes avec 1 à 4 enfants inscrites dans un parcours d'insertion et orientées par le SIAO Insertion ou les SSDP.
• Service Insertion Trévise : femmes avec 1 enfant inscrites dans un parcours d'insertion en capacité d'intégrer rapidement un logement autonome et orientées par le SIAO Insertion.
Capacité d'accueil : 184 places (dont 107 enfants) réparties sur 3 services.
• Service Urgence Salneuve : 30 chambres / 60 places dont 30 pour enfants.
• Service Insertion Salneuve : 29 chambres / 88 places dont 59 pour enfants.
• Service Insertion Trévise : 18 studios / 36 places dont 18 pour enfants.
Modalités d'hébergement
• Site Salneuve : chambres individuelles et sanitaires privatifs avec prestation repas collectifs, 9 chambres pour personnes à mobilité réduite (PMR).
• Site Trévise : studios indépendants avec kitchenette, 6 studios PMR.
Missions : hébergement et accompagnement social avec un suivi particulièrement dédié à la périnatalité et à la parentalité.

ACTIVITÉ EN 2016
Service Insertion - site Salneuve
• Nombre de personnes accueillies : 123 (141 familles dont 82 enfants).
• Nombre d'entrées : 45 personnes (15 familles).
• Nombre de sorties : 54 personnes (18 familles).
• Nombre de nuitées : 27.682 nuitées.

Service Urgence - site Salneuve
• Nombre de personnes accueillies : 122 (dont 122 enfants).
• Nombre d'entrées : 64 personnes (32 familles).
• Nombre de sorties : 64 personnes (32 familles).
• Nombre de nuitées : 21.048 nuitées.

SITE TRÉVISE

• Nombre de personnes accueillies : 44 (22 familles).
• Nombre d'entrées : 10 personnes (5 familles).
• Nombre de sorties : 16 personnes (8 familles).
• Nombre de nuitées : 12.908 nuitées.

FAITS MARQUANTS
• Le démarrage des travaux collectifs concernant l'actualisation du Projet d'établissement. Il s'agit pour les équipes de la nécessité de le faire évoluer au regard :
- du développement de l'activité des services : une augmentation de l'activité urgence et l'ouverture du service d'hébergement semi-collectif de Trévise en 2012, ainsi que le dispositif "Une famille, un toit" ouvert en 2015 ;
- de la complexité du public : femmes sans papiers et insertion se côtoient avec des fragilités diverses ;
- de la pluridisciplinarité des équipes et d'une mission centrale de cet établissement expérimental : le soutien à la parentalité.
• La déclassification du site Trévise : anciennement ERP, celui-ci a été officiellement classé en tant qu'habitation par la préfecture fin mars 2016.
• Un renforcement du partenariat.
• Des permanences en interne et à l'externe ont été mises en place :
- La permanence juridique : tous les lundis après-midi, une juriste propose des consultations juridiques à destination des résidentes des différents dispositifs du Pôle Famille. Cette consultation a lieu dans les locaux de la maison d'accueil Églantine. 75 mères des différents services et établissements du pôle ont bénéficié de ces temps de permanences en 2016.
- La permanence CPAM : tous les mardis et jeudi, un agent CPAM fait des permanences d'accès aux droits santé à l'ESI La Maison dans la rue (12e).

RÉSIDENCE D'ACCUEIL LE REBOND / CHU-CHRS

14 bd Henri-Barbusse - 91210 DRAVEIL

L'équipe : 18 salariés.
Capacité d'accueil : 35 places CHRS, et 22 places d'urgence soit 57 places.
Public accueilli : femmes majeures monoparentales en situation de grande précarité, ayant avec elles au moins un enfant âgé de plus de 3 ans. Dans le cadre d'une fratrie, il est envisageable d'accueillir des enfants de moins de 3 ans. Pour les appartements relais possibilité d'accueil deux couples avec enfants.
Modalités d'hébergement : 35 places en CHRS dont 20 places pour la résidence Le Rebond (8 studios équipés de type T1) et 15 places pour 4 appartements relais (de type T3) sur 3 communes : Fleury-Mérogis, Draveil, et Morsang-sur-Orge / 22 places en hébergement d'urgence sur le site (9 studios équipés de type T1).
Missions : accompagnement social global vers l'insertion, la réinsertion, avec une aide à la recherche d'un logement adapté. Accès et maintien aux droits et à la santé. Aide à la parentalité.

ACTIVITÉ 2016

• Le 1er juillet, l'Arapej a fusionné avec le CASP avec la particularité pour la résidence Le Rebond de sortir du pôle hébergement/logement pour intégrer le pôle familles monoparentales.
• Suite aux modifications des aides de la CAF pour un relogement en bail direct, l'accompagnement budgétaire des familles – devenu un axe de travail des professionnels avec les familles – a été travaillé en groupes d'expression.
• Les groupes d'expression pour les résidentes ont été maintenus une fois par mois, avec vers la fin de l'année une approche différente : la rencontre s'effectue en l'absence des enfants qui sont pris en charge par une stagiaire. Le bilan est positif : les résidentes sont plus disponibles et manifestent une plus grande participation. Divers sujets sont abordés, aboutissant à des actions concrètes, notamment la mise en place d'une rencontre avec le planning familial.
Une année 2016 dont le bilan vers un relogement en bail direct se montre très positif. Les chiffres indiqués sont tous dispositifs confondus. Sur les 24 familles sortantes, tous dispositifs confondus, 11 familles ont obtenu un bail direct et un bail dans le privé, soit presque la moitié d'entre elles.

RÉSIDENCE SOCIALE CHAMPIONNET

60 rue Championnet - 75018 PARIS

L'équipe : 3 salariés.
Public accueilli : Familles monoparentales avec 1 ou 2 enfants en situation de précarité (hébergement en hôtel social, CHRS...) répondant aux critères d'attribution d'un logement social.
Capacité d'accueil : 55 places, 22 logements meublés, T1, T1' et T2.
Mission : Accueil en résidence sociale – créée en 2012 dans le cadre du projet du pôle qui est d'assurer une continuité de parcours des résidentes – avec un accompagnement lié au logement (ASLL) et un suivi social global couplé d'un dispositif de soutien spécifique à la parentalité, et d'un accompagnement à l'insertion professionnelle.

ACTIVITÉ en 2016

• Nombre de personnes accueillies : 74 (31 familles).
• Nombre d'entrées : 22 (10 familles).
• Nombre de sorties : 27 (10 familles).
• Age moyen : majeurs, 36 ans / enfants (34), 7 ans.
• Nombre de nuitées : 17.426.

FAITS MARQUANTS

• Impulsée par l'équipe de direction, une réflexion autour de la sécurité des résidentes a été menée par les équipes sociales, logistiques et maintenance du pôle familles ces trois dernières années.
• En 2014, un contrat passé avec la société SECURITAS a permis de mettre le site sous vidéo-surveillance avec l'intervention d'un agent de sécurité en cas d'agression. Un partenariat a été créé avec le commissariat du 18e. Garantir la sécurité des résidents et des équipes est une des priorités pour 2017.

UNE FAMILLE, UN TOIT

60 rue Championnet - 75018 PARIS

L'équipe : 4 salariés.
Public accueilli : familles hébergées en appartements, en capacité d'intégrer rapidement un logement autonome, et composées de personnes en situation régulière ou d'au moins un adulte en situation régulière avec les enfants nés en France et, le cas échéant, un adulte en cours de régularisation. Familles monoparentales ou couples avec enfant(s). Femmes enceintes ou sortant de la maternité.
Capacité d'accueil : 30 places, 8 logements.
Mission : hébergement en appartements diffus et accompagnement social.

ACTIVITÉ EN 2016

• Nombre de personnes accueillies : 37 (12 familles).
• Nombre d'entrées : 9 familles.
• Nombre de sorties : 2 familles.

8 logements répartis sur les 15e, 19e et 18e arrondissements de Paris.

Service d'hébergement et d'insertion sociale, le dispositif s'est déployé à partir de novembre 2015, le CASP ayant été retenu dans le cadre de la réponse à l'appel à projets lancés en 2015 "Création de places d'hébergement d'urgence pour familles en Île-de-France", suite au plan triennal de réduction des nuitées hôtelières annoncé le 3 février 2015 par la ministre du logement, de l'égalité des territoires et de la ruralité.
Ce plan s'appuie sur les constats mis en évidence par les différentes institutions impliquées dans la gestion des nuitées hôtelières, en constante augmentation, alors même que l'hôtel est un cadre d'hébergement inadaptée à la vie de famille.

Le service urgence de la Maison d'accueil Eglantine, dont l'équipe compte une puéricultrice, héberge et accompagne des femmes enceintes sortant d'hôtel ou de centres d'urgence pendant les mois qui précèdent et qui suivent l'accouchement. Majoritairement issues de l'immigration et sans ressources, elles connaissent mal le système de santé et les dispositifs de suivi grossesse. En 2016 25 femmes enceintes étaient intégrées dans le programme SOLIPAM (Solidarité Paris Maman), 36 étaient primipares. Parmi les 64 femmes enceintes suivies, 25 avaient connu des antécédents obstétricaux (fausse couche, IVG…) ; 15 grossesses étaient pathologiques (HIV (3), hépatites B ou C (1), diabète gestationnel (6), troubles alimentaires, fibrome (2), obésité (1), fragilités psychiques (36)). Plus de la moitié des 31 accouchements ont eu lieu par césariennes (20), 2 enfants sont nés prématurés.

NAÎTRE EN CENTRE D'HÉBERGEMENT

Les CHRS Pouchet et Cretet, le nouveau CHU Bessin ainsi que l'établissement Jardin du Monde qui a ouvert ses portes en 2016 accueillent également des femmes enceintes et veillent à la mise en place d'un suivi médical des mères et des nouveau-nés.

Les femmes enceintes hébergées à l'hôtel par le Samu Social et accompagnées par la CAFDA au titre de leur demande d'asile n'ont souvent pas été suivies jusqu'à une date proche du terme, obligeant les équipes à organiser leur prise en charge par les hôpitaux dans des délais souvent courts. Par ailleurs, alors que la vie à l'hôtel est en soi peu adaptée à la vie de famille, le changement d'hôtel (sur tout le territoire de l'Ile-de-France) imposé systématiquement au moment d'une naissance (318 naissances dans l'année) est particulièrement éprouvant pour les femmes qui sortent de maternité.

Des actions de prévention et de soutien sont proposées à travers des actions collectives d'information sur les thèmes tels que le lien mère-enfant, les maladies infantiles, le rôle de la PMI, etc. Lorsque des carences, des préoccupations liées à la protection de l'enfance sont repérées, une procédure spécifique d'information préoccupante est lancée au niveau de la CRIP. ■

2016	Familles hébergées	Familles accompagnées	Naissances	Enfants de moins de 3 ans
Structure expérimentale - Eglantine Urgence	Hébergement femmes enceintes 122 personnes/60 familles		33 (60 grossesses)	33
Structure expérimentale Eglantine Insertion	Hébergement collectif et semi-collectif 185 personnes/75 familles			18
CHU Bessin	Hébergement collectif 123 personnes en famille/44 familles		4	36
CHRS Pouchet,	Hébergement collectif 63 personnes en famille/26 familles		1	9
CHRS Cretet	Hébergement collectif 62 personnes en famille/26 familles		1	8
CHRS SARAH	Hébergement en hôtel 9 personnes en famille/3 familles		-	1
CAFDA	*Orientation SAMU social (hôtel)*	7.902 personnes 2.392 familles	318 (785 grossesses)	1.968
CADA	Hébergement en appartement éclaté 82 personnes/23 familles		3	23
AT-SA	Hébergement en appartement diffus 197 personnes/55 familles			37
Service Réfugiés	*Orientation SAMU social (hôtel)*	1.475 personnes 362 familles	42	266
CHU Jardin du Monde	Hébergement collectif 98 personnes/40 familles		5	35
TOTAL			**407**	**2.434**





Sortie pour les enfants organisée par le CHRS Cretet.

PÔLE INSERTION ÉCONOMIQUE & SOCIALE

30 SALARIÉS • 1.913 PERSONNES ACCOMPAGNÉES • 10.149 ENTRETIENS

Le pôle Insertion économique & sociale a été créé en 2011 dans l'objectif de rapprocher les deux services, RSA et Emploi, ayant pour mission principale d'assurer un accompagnement social et/ou professionnel, avec des intervenants, des travailleurs sociaux et des conseillers en insertion professionnelle (CIP), représentant plus des 2/3 des effectifs.
Ce rapprochement permet au service RSA de bénéficier des ateliers du service Emploi, et aux CIP de mutualiser leur réseau et leurs outils. ■

■ SERVICE R.S.A.

14 rue Rambervillers - 75012 PARIS / 70-76 rue Brillat-Savarin - 75013 PARIS

L'équipe : 22 salariés.
Public accueilli : allocataires du RSA (personnes isolées, familles monoparentales, couples avec ou sans enfants) :
- de plus de 3 ans dans le dispositif et/ou de plus de 45 ans,
- des familles,
- des personnes SDF et/ou très désocialisées.

Missions : amener l'allocataire et son conjoint à s'engager dans une démarche d'insertion, par la construction de son projet socioprofessionnel, balisé de différentes étapes (alternatives, réajustements), tout en agissant sur les freins périphériques à cette construction, et en s'appuyant sur leur potentialité.
L'accompagnement consiste en une prise en charge globale de la situation de la personne, c'est-à-dire toutes les problématiques d'ordre social et professionnel, et déposer les demandes, les dossiers nécessaires à leurs résolutions.

ACTIVITÉ 2016

• Nombre d'allocataires accompagnés : 1.531, dont 332 familles avec des enfants à charge.
• Nouvelles situations accueillies : 440.
• Nombre de fins de prise en charge : 400.

FAITS MARQUANTS

Le Service RSA a connu une période particulièrement chargée avec une succession d'événements de janvier à octobre, qui ont généré un sentiment d'insécurité au sein de l'équipe, et des bouleversements pour le public accueilli, avec un changement de référent et de lieu d'accueil.
En effet, les deux Services RSA de l'Arapej et du CASP ont fusionné dès le 1er janvier 2016, dans le cadre de la mise en place des nouveaux marchés publics de la DASES. Ces derniers ont nécessité un réajustement de nos moyens au niveau du personnel, n'ayant pas obtenu la totalité de ce que nous demandions dans notre dossier de candidature sur le nombre de personnes suivies. Le Service RSA exerçait alors en début d'année son activité sur 3 sites.
Les trois files actives, correspondant à trois publics, pour lesquels nous avons été mandatés par la DASES, ont été sous dotées sur les 10 premiers de l'année de 130 à 160 situations, ce qui nous a amené à nouveau à devoir restreindre l'équipe d'intervenants, et à limiter notre intervention sur deux sites en août, pour mettre en adéquation nos moyens avec la charge de travail confiée par le Département de Paris.
Malgré cette période d'incertitude et son intervention sur deux sites, les deux équipes RSA sont restées mobilisées, et se sont investies ensemble tout au long de l'année dans la mise en place d'actions collectives.

■ SERVICE EMPLOI

20 rue Santerre - 75012 PARIS

L'équipe : 8 salariés.
Public accueilli : ce public, suivi par le service Emploi dans le cadre du PLIE, est assez proche de celui accueilli par le CASP.
Missions : Identifier avec la personne en recherche d'emploi ses "freins" et surtout son potentiel pour le valoriser, la soutenir dans la construction d'un projet professionnel cohérent, jalonné d'étapes (formation linguistique, remise à niveau, formation qualifiante et diplômante) pour trouver un emploi durable et adapté à l'évolution du marché du travail.
L'accent est mis sur le travail d'accompagnement en entretien individuel, avec une alternance de travail en groupe dans le cadre d'ateliers.

ACTIVITÉ 2016

• Nombre de personnes suivies : 382 (dont 306 PLIE).
• Nombre de rendez-vous proposés : 3.713 (dont 3.008 PLIE).
• Nombre de rendez-vous réalisés : 3.103 (dont 2.603 PLIE).
• Moyenne d'entretiens/personne : 9.
• Pourcentage de personnes en emploi, formation, création d'entreprise : 47 %.

FAITS MARQUANTS

• Le Service Emploi, depuis sa création en 1998, n'a pas arrêté de fluctuer entre développement et réduction de son intervention, et donc de ses moyens humains. Cette situation est due à l'essence même de son activité qui n'offre que des conventions annuelles, précaires, et liées aux politiques publiques changeantes, en matière d'insertion professionnelle.
Le Service Emploi porte depuis septembre 2016, six postes de CIP, Référents Parcours Emploi du PLIE, implantés sur cinq arrondissements : le 12e ; le 13e, dans une résidence sociale du Pôle Logement ; le 18e, avec deux référents, dont l'un dans une résidence sociale du Pôle Familles et le second dans une résidence du Pôle Logement ; le 19e dans une résidence sociale du Pôle Logement ; le 20e dans un Centre Social de la CAF.

• La constitution de l'équipe Emploi étant récente, et ses différents intervenants dispersés sur plusieurs arrondissements, nous avons besoin en 2017 de la stabiliser, pour construire une certaine cohésion, une synergie, dans la perspective de travailler sur le développement de notre réseau et de nouvelles actions collectives.
Nous avions prévu d'augmenter les plages d'accessibilité de notre atelier d'entraînement informatique, conscients que la maitrise de l'outil informatique devient indispensable dans la gestion de son quotidien, et encore plus dans le cadre d'une recherche d'emploi. N'ayant pu atteindre cet objectif l'année dernière, nous en ferons un des axes prioritaires pour 2017.

PÔLE
LOGEMENT

40 SALARIÉS, 1 BÉNÉVOLE • 167 APPARTEMENTS SUR 8 RÉSIDENCES SOCIALES • 87 APPARTEMENTS SUR 3 MAISONS RELAIS • 62 APPARTEMENTS EN DIFFUS • 340 MÉNAGES ACCOMPAGNÉS EN PRESTATION EXTÉRIEURE

L'équipe : 40 salariés et 1 bénévole.
L'accompagnement Social Lié au Logement
Le Pole Logement gère sous différents statuts, en résidence sociale comme en logements diffus, 230 logements d'insertion destinés à accueillir temporairement des personnes et familles en difficulté, mal logées ou dépourvues de logement. Il effectue également l'accompagnement social de ménages dans le cadre de prestations de service assurées auprès de sociétés immobilières.
A l'issue de la prise en charge durant laquelle ils bénéficient d'un Accompagnement Social Lié au Logement (ASLL), les ménages accèdent au logement durable ou sont orientés à leur sortie vers des dispositifs plus adaptés à leur situation.

Les 8 résidences sociales du CASP
- BAUDELIQUE (18e) : 14 ménages accueillis
- BOLIVAR (19e) : 15 ménages accueillis
- PICPUS (12e) : 31 ménages accueillis
- AURIOL (13e) : 27 ménages accueillis
- ROI-DE-SICILE (4e) : 14 ménages accueillis
- ABOUKIR (2e) : 37 ménages accueillis
- BARON-LEROY (12e) : 11 ménages accueillis
- POLONCEAU (18e) : 18 ménages accueillis

3 résidences sociales (Bolivar, Auriol et Baudelique) accueillent dans leurs locaux des CIP du pôle insertion par l'économique. Une quinzaine de ménages sans emploi qui y résident sont orientés vers ce dispositif.

Les 6 résidences sociales en prestation de service
- Richemont CHAPELLE (18e) : 65 ménages accueillis
- Richemont AQUEDUC (10e) : 106 ménages accueillis
- Adoma BERANGER (3e) : 53 ménages accueillis
- Richemont ANGLAIS (19e) : 27 ménages accueillis
- Richemont BERCY (12e) : 61 ménages accueillis
- Adoma RONDELET (12e) : 28 ménages accueillis).

Les logement diffus
Baux emphytéotiques, baux associatifs, sous locations, propriétés, Louez Solidaire.
Répartis sur 12 arrondissements parisiens.
Capacité d'accueil : 62 ménages

Les Maisons Relais
- SERVAN (11e) : 20 ménages accueillis.
- BARON-LEROY (12e) : 32 ménages accueillis
- POLONCEAU (18e) : 35 ménages accueillis

Les 3 structures comptent 87 logements pouvant accueillir durablement des personnes isolées ayant connu des périodes d'errance et/ou en situation de grande précarité sociale et personnelle. Ce mode d'habitat offre aux occupants un logement autonome ainsi qu'un accompagnement personnalisé et collectif favorisant le lien social. Toutes les personnes accueillies disposent d'un logement personnel. Elles sont en possession d'un titre d'occupation et s'acquittent d'un loyer.

ACTIVITÉS 2016

• Nombre de personnes accompagnés : 1.276 personnes (785 ménages, dont 898 adultes et 378 enfants).
• Nombre d'entrées : 154 ménages.
• Nombre de sorties : 155 ménages.
• Durée moyenne de séjour : 38 mois
• Âge moyen (ASLL) : 39 ans.
• Âge moyen (maison relais) : 54 ans.
• Âge moyen des mineurs : 7 ans.

FAITS MARQUANTS

- Suivi de projets : Maison relais Place d'Aligre (75012) totalisant 33 logements, dont la livraison est programmée en fin d'année 2019
- Une augmentation des effectifs avec la création de deux postes (un comptable et un technicien administratif).
- Un taux record de relogements durables (125 relogements) soit une progression de 30% comparativement à l'année 2015.
- La mise en place de différents outils permettant pour chaque activité (sociale, technique et de gestion locative), un suivi régulier de l'activité, une plus grande visibilité sur les réalisations, une meilleure évaluation des besoins.
- Conscients que les dispositifs de relogement sont complexes à appréhender, l'équipe sociale a travaillé tout au long de l'année sur une plate-forme numérique permettant de recenser les procédures internes au pôle et dispositifs publics afin de faciliter l'accès au outils et l'intégration des nouveaux membres de l'équipe.
- Lancement de l'actualisation du projet de Pôle et du projet institutionnel des structures Maison Relais.
- Développement des actions collectives en maisons relais dans le domaine de l'éducation à la santé et de l'accès aux soins, du bien être. De même, activités collectives mises en place dans le domaine de l'accès à la culture, aux activités de découvertes, aux activités manuelles... Élargissement du partenariat.

PÔLE
ASILE

73 SALARIÉS, 40 BÉNÉVOLES • 348 PERSONNES HÉBERGÉES • 11.426 PERSONNES ACCOMPAGNÉES • 39.322 NUITÉES

Le pôle Asile du CASP regroupe :
• la CAFDA : plate-forme d'accueil pour demandeurs d'asile en famille (près de 3.000 familles suivies en 2016 ;
• un service Réfugiés qui en 2016 a accompagné 440 familles sortant de la CAFDA ;
• le service Caspétape, qui a suivi 65 familles déboutées du droit d'asile sortant de la CAFDA ;
• ainsi que, depuis 2016, deux dispositifs d'hébergement en appartements partagés : un CADA – passé en 2016 de 65 à 110 places –, et un service AT-SA, ouvert en 2016, qui a pour mission d'assurer l'hébergement et un suivi social global pour 200 personnes demandeuses d'asile. ■

■ AT-SA (Accueil Temporaire Service de l'Asile)

44 rue Planchat - 75020 Paris

Ouverture : février 2016.

L'équipe : 11 salariés.
Public accueilli : familles et personnes isolées en demande d'asile.
Capacité d'accueil : 200 places d'hébergement en diffus.
Missions : Hébergement et accompagnement social global des ménages en demande d'asile.

ACTIVITÉ EN 2016 :
• Nombre de personnes hébergées : 197, soit 67 ménages (55 familles et 12 isolés) / 90 adultes et 107 enfants.
• Nombre de sorties : 4.
• Nombre de nuitées : 18.157.
• Le dispositif ATSA a été créé en 2016 pour assurer un hébergement à un nombre croissant de demandeurs d'asile. Il s'agit d'un service d'hébergement en appartement partagé : les personnes hébergées disposent d'un espace privatif (chambres) et partagent les parties communes.
• La captation des logements a débuté en janvier 2016 : au cours de l'année, 30 logements ont été loués auprès de différents bailleurs sociaux franciliens, dans 5 départements différents. Une fois les appartements meublés, les premières familles ont été accueillies. Au 31 décembre, 190 personnes étaient hébergées par le service.
• Parallèlement, l'équipe salariée a été constituée : elle assure l'accompagnement social global des personnes hébergées (aide dans la procédure asile, ouverture des droits, scolarisation, accès aux structures de santé, etc.) et la gestion quotidienne des appartements et du dispositif.
• En 2016, 67 ménages ont intégré le dispositif et deux en sont sortis pour intégrer un autre dispositif d'hébergement pour personnes réfugiées en Île-de-France après avoir obtenu leur statut de réfugiés.

■ CADA (Centre d'accueil pour demandeurs d'asile)

9 rue de Rivoli - 75004 PARIS

45 places "Extension": mai 2016.

L'équipe : 7 salariés, 9 bénévoles.
Public accueilli : Demandeurs d'asile admis au séjour, ayant accepté les conditions matérielles de prise en charge proposées par l'OFII, au niveau du Guichet unique demandeur d'asile (GUDA) à la Préfecture.
Capacité d'accueil : 110 places.
Modalités d'admission : Pas d'admission directe. Les orientations et les admissions dans le dispositif national d'accueil sont gérées par l'Office français d'immigration et d'intégration (OFII), les affectations s'effectuent via le logiciel DN@.
Missions : Accueil et hébergement des demandeurs d'asile pendant la durée de la procédure d'asile, accompagnement administratif, social et sanitaire, aide à la scolarisation des enfants et mise en relation avec les services et activités offerts sur le territoire, gestion des sorties du centre.
Mode d'hébergement : Appartements diffus en cohabitation et diffus individuels, depuis décembre 2010..

ACTIVITÉ EN 2016
• Nombre de personnes prises en charge : 151 (39 familles).
• Nombre d'entrées : 94 (21 familles, dont 3 naissances).
• Nombre de sorties : 54 (17 familles).
• Nombre de nuitées : 21.165.
• 21 nationalités : Algérienne, Arménienne, Afghane, Bangladaise, Chilienne, Centrafricaine, Congolaise RDC, Erythréenne, Géorgienne, Indienne, Ivoirienne, Kazakhe, Libyenne, Malienne, Mexicaine, Nigériane, Serbe, Soudanaise, Sri-Lankaise, Syrienne, Russe.

FAIT MARQUANT
Le CASP a décidé de candidater à un appel à projets en sollicitant une extension de 45 places supplémentaires de son CADA sur Paris. Outre le fait d'offrir à un plus grand nombre de demandeurs d'asile l'expertise développée depuis 14 ans, l'un des objectifs de cette extension, a été d'atteindre l'équilibre budgétaire, en tendant vers la taille cible comprise entre 80 et 120 places.
Cette nouvelle extension de 45 places, a porté la capacité totale du centre à 110 places.
Le projet du CASP a obtenu un avis favorable. L'arrêté autorisant l'extension de la capacité du centre a été signée le 09/05/2016.
Les 5 grands appartements nécessaires à l'extension ont été captés. Ils sont localisés à Paris, conformément à l'agrément du CADA.
Sur les 45 places à pourvoir :
- 10 places ont été pourvues au mois d'août.
- 7 places ont été pourvues fin septembre.
- 28 places ont été ouvertes début octobre.

■ CAFDA (Coordination d'accueil des familles demandeuses d'asile)

44 rue Planchat - 75020 PARIS

L'équipe : 43 salariés / 31 bénévoles.
Public accueilli : familles souhaitant déposer une demande d'asile à Paris.
Missions : accueil, information, orientation, accompagnement administratif, juridique social et médical.

ACTIVITÉ EN 2016

• Nombre de personnes accueillies : 9.543 (2.910 familles).
• Nombre d'entrées : 5.996 (1.822 nouvelles familles).
• Nombre de sorties : 5.250 (1.569 familles).
• Nombre de rendez-vous assurés portant sur l'accompagnement social et juridique : 11.984.
• Nombre de passage en permanences d'urgence : 4.038.
• 746 consultations médicales.

FAITS MARQUANTS

• Augmentation du nombre de personnes accompagnées
Le nombre de personnes accueillies a augmenté de 20% sur l'année 2016. En 2015, la CAFDA a accompagné 7.902 personnes et 9.543 en 2016.

• Evolution des nationalités : forte augmentation de familles en provenance d'Afrique sub-saharienne : Côte d'Ivoire, Mali et Sénégal. La demande d'asile porte principalement voire exclusivement autour de la protection des fillettes qui risquent l'excision.

• Mise en œuvre de la réforme de l'asile : au 1er novembre 2015, l'accueil des demandeurs d'asile primo-arrivants a été profondément modifié : la loi prévoit qu'un demandeur d'asile puisse accéder à la procédure dans un délai de 3 jours en passant par une plate-forme d'accueil des demandeurs d'asile pour se faire enregistrer avant de se rendre en préfecture. Délai qui n'a pas été respecté depuis l'entrée en vigueur de la loi du fait du nombre de rendez-vous insuffisants au guichet unique.

• Impact des dispositifs de la Ville de Paris : suite aux différentes évacuations des campements parisiens et à leur médiatisation, la Ville de Paris a apporté une réponse politique nécessaire en ouvrant fin 2016 deux centres : l'un d'accueil, l'autre d'hébergement. Ceci a eu pour conséquence d'instaurer un circuit parallèle au parcours réglementaire mis en place par la nouvelle Loi asile de novembre 2015. Ce circuit a créé des inégalités d'accueil, d'accompagnement et d'hébergement au sein de la population en besoin de protection, ces 2 centres accueillant principalement les personnes en provenance de Syrie, d'Afghanistan et d'Erythrée. La CAFDA, premier lieu d'accueil du circuit règlementaire pour les familles à Paris, doit travailler en collaboration avec la Ville de Paris afin d'homogénéiser le parcours.

PÔLE MÉDICAL

L'équipe : 1 salarié, 11 bénévoles.
Public accueilli : sur 10 personnes qui viennent pour une consultation, 7 environ sont des femmes.
Mission au sein de la CAFDA : Le pôle Médical propose à des familles demandeuses d'asile accompagnées par la CAFDA en amont de l'obtention de leur couverture sociale, une information sur l'accès aux soins, un diagnostic et parfois un premier soin en amont d'une orientation vers une prise en charge adaptée (orientation vers le droit commun).

ACTIVITÉ EN 2016

• 746 consultations, soit 393 personnes (290 familles) dont 30% sont des mineurs et 70% des majeurs (sur la même période).

FAIT MARQUANT ET PARTENARIAT

Un partenariat avec la Fondation Sanofi a permis d'assurer l'interprétariat pour la consultation et de mener des enquêtes qualitatives sur le besoin de santé des demandeurs d'asile.

MIGRANTS ET DEMANDEURS D'ASILE. UNE SITUATION D'HÉBERGEMENT TENDUE

Alors que le CASP a développé de nouvelles places d'hébergement dédiées aux migrants et demandeurs d'asile en 2016 – le CHU Jardin du Monde dédié à des familles monoparentales, 200 places diffus en AT-SA et 45 places d'extension du CADA du CASP – ce public a été également très présent dans d'autres centres d'hébergement : le CHU Pantin, dédié au public migrant, a accueilli 117 hommes dont 108 demandeurs d'asile ; 59 autres demandeurs d'asile étaient accueillis dans les centres « généralistes » à Paris, le 91 et le 92.
Pendant la période, le nombre de familles prises en charge par la CAFDA (Coordination de l'accueil des familles de demandeurs d'asile) du CASP a augmenté de 20% par rapport à 2015 dans un contexte exceptionnel de déplacements de populations dans le monde. La très grande majorité de ces familles accompagnées par la CAFDA – 2.910 familles et 9.543 personnes en 2016 (contre 2.392 familles et 7.902 personnes en 2015) sont hébergées à l'hôtel par le Samu Social. Toutefois, en dépit d'une augmentation significative des orientations en CADA (52,15% des familles en 2016 contre 43,2% en 2015), de nombreuses familles restent toujours à l'hôtel jusqu'à la fin de la procédure de demande d'asile. Les personnes dites « isolées » avaient toujours peu de chances d'être orientées vers les dispositifs dédiés en 2016 par manque de places. ■

■ SERVICE REFUGIÉS

74-80 rue de Buzenval - 75020 PARIS

L'équipe : 11 salariés.
Public accueilli : toute famille, qui n'est plus en demande d'asile, où au moins un membre a obtenu le statut de réfugié ou la protection subsidiaire pendant sa prise en charge par la CAFDA et qui bénéficie d'un hébergement à l'hôtel par le Samu social de Paris.
Mission : accompagnement des familles devenues réfugiées ou ayant obtenu la protection subsidiaire dans leur projet de vie en France en vue prioritairement de quitter le dispositif hôtelier d'urgence. Accompagnement vers l'insertion professionnelle, linguistique et le logement appuyé sur un suivi social global.

ACTIVITÉ EN 2016

• Nombre de personnes accompagnées : 1.644 (440 familles).
• Nombre d'entrées : 705 personnes (194 nouvelles familles), soit +44% par rapport à 2015, et +56% par rapport à 2014.
• Nombre de sorties : 542 personnes, soit 143 familles dont 46 (179 personnes) en Solibail (32%), 39 familles (154 personnes) en logement (27%), 16 familles (57 personnes) du dispositif DPHRS géré par France Terre d'Asile (11%).
• Taux de rotation des familles : 67%.
• 639 personnes en lien avec les CIP dont 103 ont accédé à un emploi.
• Nombre de rendez-vous assurés par l'équipe sociale : 1.901.
• Nombre de rendez-vous assurés par l'équipe insertion : 634.
• Nombre de familles reçues à la permanence hebdomadaire (sans rdv) : 496.
• Nombre de passages à l'accueil (demandes diverses) : 1.105.
• Nombre de visites à l'hôtel : 4.
• 421 secours financiers accordés.
• 4 sessions de cours de français, avec 77 inscriptions / 75 évaluations du niveau de français.
• 5 sorties culturelles ou de loisirs ; 2 permanences d'inscription aux cours de français de la Mairie de Paris, 2 actions collectives liées à l'emploi.

FAITS MARQUANTS

• Un changement de pratique dans les situations de violences conjugales concernant l'hébergement d'urgence.
Jusqu'en début 2016, en cas de violences conjugales, le service avait la possibilité de proposer à chaque membre du couple une séparation avec un hébergement hôtelier pour chacun. Sur consigne de la DRIHL, le PHRH du Samu social n'a plus pu répondre à ce genre de demande. Dans les faits, aujourd'hui, se séparer revient pour ces familles à (re)mettre à la rue le parent qui n'assure pas la garde des enfants. Les femmes ne prennent donc plus la décision de se séparer, ou alors beaucoup plus tardivement qu'avant.
• La fin de la réduction du prix des titres de transports pour les titulaires de l'AME, protection dont bénéficie une partie du public.

PRÉCARITÉ ET TRANSPORTS PUBLICS

En janvier 2016, la région Ile-de-France a voté la suppression de la réduction du coût des transports qui était jusqu'à lors accordée aux étrangers bénéficiant de l'AME. Cette décision a pénalisé un grand nombre de personnes prises en charge par les services du CASP.
Parmi eux, la majorité des 2.910 familles de demandeurs d'asile suivies par la CAFDA réside dans des hôtels situés sur tous les territoires d'Ile-de-France et doit emprunter les transports publics pour se rendre à la plateforme ou à la préfecture pour faire les démarches liées à la demande d'asile.
Les résidents des centres d'hébergement d'urgence et de stabilisation, parmi les plus fragiles et les plus précaires, se voient confrontés à la difficulté de se déplacer, d'effectuer certaines démarches et à fortiori de se rendre à des rendez-vous médicaux. ■

■ CASPÉTAPE

74-80 rue de Buzenval - 75020 PARIS

L'équipe : 1 conseillère en économie sociale et familiale, une chargée d'accueil et une chef de service mutualisées avec le Service réfugiés.
Public accueilli : Le Service accueille des familles (père et/ou mère accompagnés d'au moins un enfant mineur ou à naître au moment de l'admission) ayant obtenu une réponse définitive négative à leur demande d'asile, qui ont bénéficié d'un suivi par la CAFDA et d'un hébergement par le Samu social de Paris pendant leur demande d'asile.
Capacité d'accueil : 70 personnes.
Mission : Le Service accompagne des familles qui ont été déboutées de leur demande d'asile, en leur offrant un accompagnement social, une aide à la régularisation et, lorsque leur situation administrative le permet, un accompagnement vers l'insertion professionnelle et vers le logement leur permettant de quitter le dispositif hôtelier.

ACTIVITÉ EN 2016

• Nombre de personnes suivies : 239 (65 familles).
• Nombre d'entrées : 3 personnes (1 famille).
• Nombre de sorties : 43 personnes (11 familles) ; dont 4 familles (15 personnes) en logement, 3 familles (13 personnes) en Solibail (32% des sorties), 3 familles (11 personnes) sur des dispositifs d'hébergement.
• Nombre de rendez-vous : 366.
• 318 passages de familles reçues à la permanence hebdomadaire (sans rdv),
• 247 passages à l'accueil (demandes diverses).
• 1 visite à l'hôtel.
• 223 secours financés accordés.

FAIT MARQUANT

Depuis le 1er mars 2016, les bénéficiaires de l'aide médicale d'État n'ont plus droit à la réduction de 75% sur le Pass Navigo. De ce fait, ces personnes privées du droit au travail, et donc de ressources pour la plupart, peuvent difficilement se déplacer. Ainsi que les jeunes majeurs scolarisés qui, du fait des changements d'hôtel et du maintien dans leur collège, sont contraints de prendre les transports en commun.

PÔLE
LA CLAIRIÈRE

28 SALARIÉS, 88 BÉNÉVOLES • 1.982 PERSONNES SUIVIES ET/OU ACCOMPAGNÉES

■ CENTRE SOCIAL

60 rue Grenéta - 75002 PARIS

L'équipe : 7 salariés, 10 stagiaires, 1 volontaire en service civique, 85 bénévoles.
Public accueilli
accueil inconditionnel de toutes les personnes poussant les portes du centre social.
Missions : Avec ces ateliers sociolinguistiques, accompagnement à la scolarité, espace public numérique, accueil loisirs jeunesse, animation vie de quartier, écrivain public, journées à thèmes (sur la santé, le sida, le logement, le droit...) fêtes de quartier, projets familles collectifs, permanences juridiques gratuites, le centre social permet aux personnes qui le fréquentent de « sortir de chez eux » pour trouver un lien social fort et durable dans le centre de Paris et nourrir des projets collectifs ou individuels.

ACTIVITÉ EN 2016
• Nombre de personnes accompagnées : 993.
• Publics inscrits par activité au centre social :
- ASL : 251.
- EPN : 229.
- Jeunesse : 101.
- Famille (TDM, séjour,...) : 60.
- Relais social : 102.
- Evénements festifs (Culture du Cœur, vide-grenier...) : 250.

FAITS MARQUANTS
Le 25 novembre journée internationale de la lutte contre les violences faites aux femmes est toujours un évènement permettant la rencontre et le dialogue entre toutes les personnes fréquentant le centre social.
Nous avons choisi cette année d'aborder cette thématique par le biais du théâtre. Le projet de création de saynète illustrant cette question de société a tout d'abord été travailler avec les assistantes sociales de secteur et 2 bénévoles qui se sont pleinement associés à notre démarche. L'objectif était que des personnes participant aux ateliers sociolinguistiques, hommes et femmes, puissent créer, avec leurs mots et leurs visions, 3 saynètes de 5 minutes sur le thème des violences faites aux femmes. Les assistantes sociales ont apporté leur connaissance de ce thème pour aider le collectif à avoir un propos qui soit cohérent et toujours en lien avec la thématique de cette journée. Finalement un groupe de 4 acteurs, 2 femmes et 2 hommes se sont investis. Ils ont été accompagnés par 2 membres de l'équipe du centre social pour organiser les séances de répétition et les motiver à poursuivre.
L'autre aspect du projet était d'organiser 2 représentations des saynètes à l'issue desquelles un débat était ouvert entre le public et les assistantes sociales de secteur. Ce débat était animée par 1 bénévole du centre social. Les échanges ont été très ouverts et le travail en partenariat avec les assistantes sociales a aussi permis d'apporter un éclairage et une information très précise sur ces questions aujourd'hui. C'était aussi l'occasion de préciser leur rôle et d'informer sur les possibilités de signaler ces violences pour que celles qui en souffrent puissent trouver un soutien, une issue.
Cette expérience positive a permis la naissance d'un atelier théâtre tout public animé par un bénévole metteur en scène. L'objectif sera de construire des scènes sur des thèmes choisis par le public.
2 « représentations » des saynètes ont eu lieu, matin et après-midi, le jeudi 24 novembre.
Environ 80 personnes ont assisté à chacune de ces représentations.



Atelier théâtre à La Clairière.

■ PRÉVENTION JEUNESSE / PRÉVENTION SPÉCIALISÉE

L'équipe : 11 salariés.
Territoire : Prévention Paris Centre et Saint-Lazare.
Public accueilli : Jeunes entre 12 et 25 ans isolés ou vivant avec leur famille sur 4 territoires d'intervention : Chatelet les Halles/Beaubourg – 2^{e} arrondissement – Implantation d'une nouvelle action sur le 3^{e} arrondissement – Gare St Lazare (à partir de juillet 2016).
Missions : La prévention spécialisée est missionnée pour intervenir auprès des jeunes en risque ou en voie de marginalisation dans leur milieu de vie ou d'errance (Châtelet-les-halles / Beaubourg / St-Lazare). Elle vise donc à prévenir chez eux des comportements risqués (consommation d'alcool, de produits stupéfiants, addictions, entrées dans les trafics, ruptures scolaires, sociales, familiales, violences…) par la résolution de problématiques individuelles et l'accompagnement vers l'autonomie sociale.

ACTIVITÉ EN 2016

L'année 2016 a été une année de chamboulement et de réajustement de la mission de prévention spécialisée sur le centre de Paris. Après avoir été 2 équipes distinctes sur 3 territoires d'intervention, 6 éducateurs spécialisés sur les 1er et 4^{e} arrondissements et 4 éducateurs spécialisés sur le 2^{e} arrondissement et la gare St Lazare, l'équipe a vu son territoire modifié et son effectif diminué. Aujourd'hui et jusqu'en décembre 2016, c'est une seule équipe qui a dû réorganiser son intervention sur un territoire différent.

8 éducateurs spécialisés sur les 1er, 2^{e}, 3^{e} et 4^{e} arrondissements.
Le déconventionnement de la gare St Lazare a conduit un travail de passage de relais ainsi qu'une fin de prise en charge des jeunes suivie par l'équipe. Entamé fin 2015, il s'est poursuivi pendant le 1er trimestre 2016.
Parallèlement, le conventionnement de l'équipe sur le 3e arrondissement par déconventionnement de l'équipe d'Arc 75 a entraîné une implantation sur le 3^{e} arrondissement.
Nous avons pu bénéficier de l'expertise de l'équipe d'Arc 75 pour des prises de contacts et des passages de relais de l'ancienne association vers la nouvelle association.
De plus, ajoutée à sa mission de prévention spécialisée, l'équipe de Paris centre a travaillé durant le 1er semestre à l'élaboration d'un diagnostic social et territorial du nouveau territoire d'intervention. Après avoir établi une méthodologie d'action, tout en réorganisant son fonctionnement quotidien, le diagnostic a été mené par l'équipe seule dans un premier temps, puis soutenue par une chargée d'étude pendant 2 mois à raison de 2 jours par semaine.
À l'été, la SNCF a sollicité l'association pour remettre en place une action de prévention jeunesse sur la gare St-Lazare. Pris dans les différents engagements évoqués plus haut, nous avons eu le souci, pour permettre aux jeunes d'être accompagnés dans les meilleures conditions, de remodifier notre organisation afin de permettre aux 2 éducateurs embauchés sur la mission de ne pas être parachutés sur un territoire complexe alors que nous avions l'expérience de 3 années sur le site.



Quartiers en Culture 2016.



Spectacle réalisé par les enfants de La Clairière.

■ MULTI-ACCUEIL

60 rue Grenéta - 75002 PARIS

Espace Paul Vergara et Marcelle Guillemot

L'équipe : 7 salariés, 1 bénévole.
Public accueilli : enfants âgés de 2 mois 1/2 à 3 ans.
Capacité d'accueil : 18 places.
Missions : accueil des enfants pour favoriser leur éveil et leur bien-être, prévenir au plus tôt les conséquences de la précarité, soutenir les parents dans leur rôle éducatif sans se substituer à eux : responsabilité partagée, coéducation entre parents/professionnels sur des valeurs et des principes tels que le respect et la confiance mutuels, le partage des informations essentielles, la communication et le dialogue constructifs, la reconnaissance mutuelle des compétences.

ACTIVITÉ EN 2016
• Nombre de personnes accompagnées : 87.
• Nombre de journées d'ouverture : 217.

FAITS MARQUANTS
• Mise en place d'un suivi de poids des enfants.
• Mise en place de projet de travail sur l'alimentation et les maladies infantiles.
• Réalisation et sélection de photos selon thèmes du quotidien et les activités réalisées par enfant.
• Mise en place du projet : « lire pour grandir ».
• Sortie à la bibliothèque pour les grands.
• Intervention d'une bibliothécaire une fois par mois chez les petits /moyens
• Organisation de la « chasse aux œufs à Pâques ».
• Fête du multi-accueil en juin : Implication des parents dans l'organisation et l'animation des ateliers.

■ LAEP "LA BULLE D'AIR"

60 rue Grenéta - 75002 PARIS

L'équipe : 3 salariés, 5 stagiaires, 2 bénévoles.
Public accueilli : enfants de la naissance à 4 ans, accompagnés de leurs parents ou d'un membre de leur famille.
Capacité d'accueil : 13 personnes.
Missions : lieu de paroles, de lien, de rencontres pensé autour de la relation parents-enfants.

ACTIVITÉ EN 2016
• Nombre d'enfants qui ont fréquenté le lieu d'accueil : 902, dont 383 garçons / 519 filles.

PÔLE HÉBERGEMENT-LOGEMENT ARAPEJ

PÔLE DROIT & JUSTICE ARAPEJ

361 PLACES D'HÉBERGEMENT • 78 SALARIÉS, 2 BÉNÉVOLES, 3 STAGIAIRES • 167.996 NUITÉES

Depuis 2014, les structures d'accueil Arapej sont regroupées au sein du pôle Hébergement-Logement : 6 établissements labellisés CHRS, hébergement des personnes en "placement extérieur", places spécifiques pour hommes auteurs de violences conjugales, appartements de coordination thérapeutique (ACT), places réservées à l'urgence, places dites de "stabilisation", présentes dans cinq départements d'Ile-de-France, qui proposent 361 places, principalement en diffus.
Mission : accueillir, héberger, accompagner et orienter toutes personnes sous-main de justice, sortant de prison ou en difficultés sociales, en vue de son insertion sociale et professionnelle. Par le réseau qu'elles constituent, elles tentent de favoriser, pour la personne accueillie, l'accès à un logement pérenne ou dispositif adapté, l'accès aux soins, le rétablissement des liens sociaux et familiaux.
Le pôle fonctionne avec 78 salariés essentiellement de formation sociale (éducateurs/trices) spécialisé(e)s, conseillères en économie sociale et familiale, assistants sociaux, mais aussi avec des agents administratifs et logistiques.
Le pôle hébergement logement inclue également 4 résidences sociales (184 places) en Essonne dont l'objectif est d'accueillir des publics ayant des difficultés d'accès à un logement ordinaire pour des raisons sociales et économiques, et pour lesquels la résidence sociale peut constituer une étape dans le parcours résidentiel. ■

■ CASP-ARAPEJ 75

70-76 rue Brillat-Savarin - 75013 PARIS

L'équipe : 6 salariés.
Public accueilli : hommes âgés de 18 à plus de 60 ans placés sous "personnes confiées à l'administration pénitentiaire au titre d'une mesure judiciaire privative ou restrictive de liberté".
Capacité d'accueil : 47 places :
• 27 places pour le dispositif Urgence dont 3 réservées au placement extérieur,
• 20 places pour le CHRS.
Mission : faciliter l'insertion sociale et professionnelle des personnes placées sous main de justice ainsi que l'accès au logement intermédiaire ou définitif. Les personnes sont également hébergées à l'hôtel.

ACTIVITÉ EN 2016 :
• Nombre de personnes hébergées : 77.
• Nombre d'entrées : 30.
• Nombre de sorties : 31.
• Durée moyenne de séjour : 454 jours, 15 mois.
• Nombre de nuitées : 17.274.

PUBLIC JUSTICE

Alors que le CASP a toujours compté dans les publics qu'il accueille et accompagne des personnes sortantes de prison et/ou placées sous main de justice, leur nombre a beaucoup augmenté avec l'arrivée des activités Arapej puisque cette association s'est donnée pour mission principale, dès sa création, de proposer un accompagnement adapté à ces personnes. Les établissements Arapej de Paris, d'Essonne, des Hauts-de-Seine, de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne disposent de 361 places d'hébergement dont 323 avec une priorité pour des personnes sortantes de prison ou PPSMJ (personnes confiées à l'administration pénitentiaire au titre d'une mesure privative ou restrictive de liberté). Ils accueillent toutes personnes quels que soient les motifs de condamnation. Ces personnes ont en commun d'être passées à l'acte, d'avoir transgressé les lois et d'avoir été sanctionnées. Elles présentent pour la plupart les caractéristiques de publics peu insérés socialement et cumulent les difficultés – quasi absence de formation, insertion professionnelle précaire, parcours personnel chaotique, isolement familial – auxquelles s'ajoutent les stigmates de l'enfermement le cas échéant.
La spécificité de l'accompagnement demande une restauration du lien social après une peine d'incarcération, de donner du sens à cette peine, une prise en compte du passé carcéral et de la période d'attente de réouverture des droits sociaux qui peut être un moment « propice » à la récidive, d'aider au passage d'une identité de détenu à celle de citoyen, d'aider la personne à sortir d'un schéma de « reproduction carcérale », une prise en compte de la spécificité des lieux de la détention et de la durée des peines, de travailler sur le rapport à la loi, au règlement, à la notion de temps.
Au cours de l'année 2016, les établissements Arapej ont accueilli et accompagné 565 personnes sortantes de prison et/ou placées sous main de justice (dont 39 en placement extérieur – mesure d'individualisation de peine qui permet à une personne condamnée d'exécuter sa peine en dehors de la prison). ■

CASP ARAPEJ 91

Nombre de nuitées : 46.596

RÉSIDENCE BELLE ÉTOILE

6 rue Marx-Dormoy - 91200 ATHIS-MONS

L'équipe :12 salariés.
Public accueilli :
• Places d'insertion : femmes isolées majeures (18 à 63 ans) essentiellement / sortants de prison et/ou sous main de justice prioritairement .
• Places d'urgence et de stabilisation : pas de priorité donnée à une population spécifique ; des femmes et des hommes peuvent être accueillis. Une seule condition d'admission : être majeur.
Il est à noter que sur ces deux derniers dispositifs la population rencontrée est particulièrement isolée et en grande détresse sociale.
- Les places de stabilisation se composent de 8 studios meublés et équipés.
- Les places d'urgence se composent de 5 places en hôtels meublés et de 26 studios meublés et équipés.
Une priorité est donnée sur les places de stabilisation pour les hommes et celles d'insertion pour les femmes accueillies sur notre dispositif d'urgence.
Cependant les demandes concernant les personnes ayant des problèmes de justice ne sont pas majoritaires ce qui nous permet également d'accueillir des femmes en situation d'exclusion sociale sur l'insertion.
Les problématiques à l'origine des demandes d'hébergement les plus souvent rencontrées sont l'expulsion d'un logement, la rupture familiale, l'isolement, les addictions, la sortie d'hospitalisation sans solution et la rupture conjugale avec ou sans violence.
Capacité d'accueil : 32 places d'insertion en hébergement collectif de 8 places de stabilisation et de 31 places d'hébergement d'urgence (dont 20 pour les 18-25 ans) réparties en appartements extérieurs.
Mission : apporter, à partir d'un lieu d'hébergement, un accompagnement individualisé favorisant l'insertion sociale, éventuellement professionnelle, de personnes majeures sortant de prison ou en voie d'exclusion.

ACTIVITÉ EN 2016
• Nombre de personnes hébergées : 119 (49 Insertion / 14 Stabilisation / 56 Urgence).
• Nombre de sorties : 47.
• Durée moyenne de séjour : 7 mois.
• Nombre de nuitées : 24.622, dont 11.225 Insertion (CHRS) / 2.885 Stabilisation / 10.512. Urgence.



Inauguration du nouveau site Belle-Étoile.

RÉSIDENCE LE PHARE

21 route de Longpont - 91700 STE-GENEVIÈVE-DES-BOIS

CHRS/Stabilisation/Urgence/Aménagement de peine

L'équipe : 12 salariés.
Capacité d'accueil : 61 places.
Mission : • Un CHRS pour l'accueil prioritaire des sortants de prison majeurs de la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis.
• Un dispositif de stabilisation pour un public en difficulté sociale (hommes et femmes seuls, couples).
• Un dispositif d'urgence pour auteurs de violence et tout public.
• Un dispositif d'Aménagement de peine.

ACTIVITÉ EN 2016
• Nombre de personnes hébergées : 114.
• Nombre d'entrées : 53.
• Nombre de sorties : 53.
• Durée moyenne de séjour : 14 mois.
• Nombre de nuitées : 21.974, dont 12.965 CHRS / 3.640 Stabilisation / 1.710 PPSMJ / 3.659 Urgence.

■ CASP ARAPEJ 92

Nombre de nuitées : 19.709

ACT ARAPEJ

36 bis rue Jean-Longuet - 92290 CHÂTENAY-MALABRY

L'équipe : 10 salariés, dont 5 qui travaillent également pour le CHRS Stabilisation Arapej 92.
Public accueilli : femmes et/ou hommes isolés ou avec enfants eux-mêmes malade, malade du VIH, co-infectés ou non par un virus des hépatites, ou atteintes par d'autres pathologies chroniques et invalidantes nécessitant une coordination des soins. 5 places sont attribuées à des sortants de prison ou personnes sous main de justice, mais en 2016, 8 personnes sous main de justice ont été accueillies.
Missions : accueillir, héberger et accompagner en vue de leur insertion sociale et professionnelle des personnes en situation de fragilité psychologique et sociale et nécessitant des soins et un suivi médical.
Type d'hébergement
1T4 (3 personnes) à Antony / 7 T3 (2 personnes) à Antony, Chatenay-Malabry, Fontenay-aux-Roses, le Plessis-Robinson / 2 T2 (personne seule ou couple, ou isolé avec 1 enfant) sur Châtenay et Antony / 7 studios à Antony et Fontenay-aux-Roses. Un nouveau T3 a été capté pour les 2 nouvelles places.

ACTIVITÉ EN 2016
• Nombre de personnes hébergées : 30.
• Nombre de nuitées : 8.234.

FAITS MARQUANTS
Le service des ACT n'a jamais connu autant de relogements qu'en 2016 : 7 contre 4 en 2015, soit une augmentation de 75%. Les démarches entamées avec les résidents (demandes de logement social, DALO, échanges avec le SIAO logement, action logement) ont porté leurs fruits. Ces relogements ont été facilités par des propositions via le DALO, mais également par les ressources des résidents qui perçoivent soit une AAH, soit un salaire suffisant en CDI. Cela a donc généré un "turn over" plus important que les autres années au sein des effectifs.

CHRS - STABILISATION ARAPEJ 92

36 bis rue Jean-Longuet - 92290 CHÂTENAY-MALABRY

L'équipe : 8 salariés, dont 5 qui travaillent également à l'ACT-Arapej 92.
Capacité d'accueil : 37 places en CHRS / 4 places de stabilisation.
Public accueilli : hommes sortants de prison ou sous main de justice, âgés au moins de 18 ans.
Type d'hébergement : appartements autonomes, éclatés et partagés (2 T3 pour la stabilisation, 6 T4, 8 T3, 3 T1 pour le CHRS) à Châtenay-Malabry, Antony, Fontenay-aux-Roses, Plessis-Robinson...
Missions : accueillir, héberger et accompagner en vue de leur insertion sociale et professionnelle des personnes en difficulté sociale.

ACTIVITÉ EN 2016
• Nombre de personnes hébergées : 54.
• Nombre de nuitées : 11.475, dont 10.062 CHRS / 1.413 Stabilisation.
• Durée moyenne de séjour : 451 jours, 15 mois.

FAITS MARQUANTS
L'année 2016 a été surtout marquée par la mise en œuvre des recommandations de l'évaluation externe, la réactualisation des outils de la loi de 2002, et celle du projet d'établissement. La réactualisation des documents a été l'occasion de réunir à plusieurs reprises les résidents pour leur présenter les changements et les entendre sur leurs souhaits.
Le projet d'établissement leur sera présenté courant 2017.
L'Arapej a également répondu à un appel à projet de la DRHIL et obtenu une extension de 8 places supplémentaires dont 6 ont été installées et occupées au cours du dernier trimestre.

Atelier jardinage au CHRS Belle-Étoile.



■ CASP ARAPEJ 93

10 rue Aristide-Briand - 93600 AULNAY-SOUS-BOIS

Nombre de nuitées : 23.293

L'équipe : 14 salariés.
Public accueilli : • CHRS : hommes ayant connu un passé carcéral et pouvant présenter un problème d'addiction.
• Service de PE : détenus (hommes) en aménagement de peine.
• Dispositif expérimental jeune : hommes et femmes âgés de 18 à 30 ans orientés par le SIAO.
Capacité d'accueil : 65 places réparties sur 23 logements partagés (studio, T3, T4 et 3 pavillons de 4, 6 et 8 places), en diffus, à Aulnay-sous-Bois et ses communes limitrophes.
Mission : Hébergement et accompagnement social des résidents en vue de leur réinsertion.

ACTIVITÉ EN 2016
• Nombre de personnes hébergées : 117.
• Nombre d'entrées : 52.
• Nombre de 50 sorties : 50.
• Durée moyenne de séjour : 10 mois.
• Nombre de nuitées : 12.406 CHRS / 6.336 Jeunes / 4.551 PE.

■ CASP ARAPEJ 94

14 rue de l'Église - 94340 JOINVILLE-LE-PONT

Nombre de nuitées : 15.626

L'équipe : 9 salariés.
Public accueilli : hommes de 18 à 60 ans et plus, placés sous-main de justice, ou sortant de détention.
Capacité d'accueil : 49 places, définies comme suit :
- 47 places pour le dispositif Insertion dont 3 réservées au placement extérieur.
- 2 places pour le dispositif Urgence.
Mission : accueil et hébergement en appartements éclatés, studios et chambres d'hôtel des personnes placées sous-main de justice ou sortant de détention.

ACTIVITÉ EN 2016
• Nombre de personnes hébergées : 104.
• Nombre d'entrées : 55.
• Nombre de sorties : 48.
• Durée moyenne de séjour : 12 mois.
• Accueil de 9 personnes en placement extérieur.
• Nombre de nuitées : 15.626.

MONSIEUR G, *48 ans, célibataire sans enfant, né dans l'Essonne, a toujours vécu dans ce département. Sortant d'incarcération, il est orienté par le SPIP (Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation) de la Maison d'arrêt de Fleury-Mérogis et hébergé par le CASP depuis le 1er avril 2016. Il avait été incarcéré pendant 4 mois suite à des violences sur les forces de l'ordre sous l'emprise de l'alcool.*
M. G avait un lourd passé d'errance : il a vécu pendant plus de dix ans dans la rue, dormant dans des squats. Avant cette période difficile, il était bien intégré, avait un travail et un appartement. Après la perte de son emploi, ne pouvant plus payer son loyer, il s'est rapidement retrouvé à la rue. Il dit souffrir depuis d'une dépendance à l'alcool. Avant son arrivée au CHRS, il était pris dans un cercle vicieux : sans hébergement, il ne pouvait pas se stabiliser, et l'emprise de l'alcool se faisait de plus en plus sentir. Irascible, voire agressif lors de ses prises d'alcool selon ses dires, Il a encouru plusieurs condamnations dont la plus grave s'est soldée par une incarcération.
Sans ressources à sa sortie de prison, M. G a très vite effectué toutes ses démarches pour recouvrer ses droits. Il s'est inscrit à Pôle Emploi et a rapidement bénéficié de l'ASS, a contacté le SPIP au regard de ses obligations judiciaires (sursis avec mise à l'épreuve et obligation de soins par rapport à son problème d'alcool). Il a entamé un suivi dans un centre associatif spécialisé grâce à une orientation du psychologue de l'établissement. D'abord enthousiaste, l'attente de la réalisation de son projet d'insertion suite aux différentes démarches entreprises lui est ensuite devenue très difficile à supporter. Et, comme d'autres résidents, M. G a repris ses anciennes habitudes. Il a recommencé à s'alcooliser quotidiennement, à prendre moins soin de lui, et a sombré dans une légère dépression... Il expliquait qu'il s'ennuyait pendant la journée et qu'il n'arrêtait pas de penser aux périodes de sa vie qui avaient été difficiles.
Pendant cette période, M. G a reçu une convocation au tribunal pour une affaire datant de plusieurs années. Il avait agressé verbalement, de manière violente, deux travailleuses sociales au CCAS où il était suivi auparavant. Cette affaire n'a pas arrangé ses angoisses et sa situation psychique.
Pour lui éviter de sombrer définitivement, nous avons, en plus des entretiens hebdomadaires avec son éducateur référent et le suivi psychologique au sein du CHRS, proposé à M. G de participer à la distribution des colis alimentaires auprès du Secours Populaire. Cette activité lui a permis de se responsabiliser, de se sentir utile pour les autres et de s'occuper un après-midi par semaine.
A la demande de M. G et de sa conseillère pénitentiaire d'insertion et de probation, le centre a témoigné en tant que référent social au tribunal correctionnel d'Evry pour informer le président du tribunal des démarches d'insertion mises en place depuis la sortie d'incarcération.
Par ailleurs, dans le cadre du suivi médical assuré par l'association spécialisée, il a fait la demande d'une cure et postcure. Le centre a orienté cette demande vers le CSAPA et soutenu le projet auprès de la DDCS qui a donné son accord pour qu'il n'y ait pas de rupture d'hébergement, condition pour l'entrée en cure. Suite à une cure de 3 semaines à l'hôpital, M. G effectue une postcure dans un centre. À sa sortie, le centre et le CSAPA poursuivront l'accompagnement de ses démarches de soins.

19 SALARIÉS, 20 BÉNÉVOLES • 65 PLACES • 37.404 PERSONNES ACCUEILLIES

Mission : favoriser l'accès au droit des plus démunis pour résoudre les problèmes juridiques qui fragilisent leur situation sociale.

■ LE NUMÉRO VERT

Service national téléphonique d'information juridique et sociale pour les personnes détenues et leurs proches.

Face à la complexité des problèmes juridiques, sociaux et administratifs auxquels sont confrontées les 70.000 personnes détenues en France, le Numéro vert Arapej répond à un besoin réel de mieux connaître et comprendre leurs droits et obligations, de mieux préparer la sortie de prison. Les missions du Numéro vert Arapej sont d'écouter, informer et orienter les personnes incarcérées et leurs proches.

L'équipe : 3 juristes salariés, 20 bénévoles.
Public : 5.600 personnes (estimation à partir du nombre d'appels). En 2016, 93% des appels proviennent de personnes détenues dans des établissements pénitentiaires de métropole et d'outre-mer, dont 98% d'entre eux sont des hommes (2% sont des femmes, celles-ci représentant 3,2 % de la population carcérale en 2016). Les femmes représentent en revanche 70% des appels des proches de détenus.

ACTIVITÉ EN 2016

• Le Numéro vert a répondu à 7.781 appels et traité plus de 10.000 questions dont 69% ont porté sur la situation pénale et la vie en détention et 16% sur la réinsertion (emploi, formation, hébergement, aides contre l'exclusion).

• Le nombre d'appels passés de la détention vers le Numéro vert est très important avec presque 108.000 appels en 2016, confirmant la forte demande d'information de la population carcérale. Parmi les appels extérieurs, la part des familles et proches des personnes incarcérées représente désormais 7% (en légère augmentation).

FAITS MARQUANTS

• Le maintien de la fermeture de la ligne un jour par semaine (pour des raisons budgétaires en 2015) ne permet pas de retrouver le volume d'activité de 2014.
• L'installation du Numéro vert Arapej dans les locaux du siège du CASP fin 2016 favorise la meilleure intégration du service dans l'association.

PARMI LES QUESTIONS POSÉES PAR DES DÉTENUS ET LEURS FAMILLES LORS D'UN APPEL DU NUMÉRO VERT...

- *Quelle est la durée maximum légale d'une détention provisoire ?*
- *Comment demander une remise en liberté ?,*
- *Dans quelles conditions peut-on accéder au dossier de l'instruction ?*
- *La cour d'appel peut-elle rendre une décision plus sévère ?*
- *À quelles conditions peut-on obtenir la révision du procès ?*
- *Que faire quand on n'obtient aucune réponse suite à une plainte auprès du Procureur ?*
- *Dans quels délais le sursis peut-il être révoqué ?*
- *Combien de temps est valable une expertise psychiatrique ?*
- *Est-il possible d'être soumis à une période de sûreté si elle n'a pas été prononcée par le juge ?*
- *Quelles sont les conditions du bracelet électronique ?*
- *Qu'est-ce que le placement extérieur ?*
- *Quelles sont les voies de recours contre une sanction disciplinaire ?*
- *Qui décide d'une demande de transfert ?*
- *Quel est le délai pour être transféré ?*
- *Comment contester la décision d'affectation en régime fermé ?*
- *Comment envoyer de l'argent au détenu ?*
- *Combien peut-on lui envoyer ?*
- *Comment faire quand on est victime de violence de codétenus ?*
- *L'administration pénitentiaire a-t-elle le droit d'ouvrir les courriers des détenus ?*
- *Dans quel établissement peut-on bénéficier de visite en unité de vie familiale ?*
- *La reconnaissance d'un enfant peut-elle se faire en détention ?*
- *Comment faire pour voir son enfant aux parloirs face au refus de la mère ?*
- *Quelles sont les structures d'hébergement qui accueillent des sortants de prison ?*
- *Est-ce qu'il existe des entreprises qui recrutent des personnes en aménagement de peine ?*
- *Quelles formations sont disponibles dans tel ou tel secteur d'activité ?*
- *Est-ce que tel métier est compatible avec un casier judiciaire ? ...*

■ POINTS D'ACCÈS AU DROIT EN DÉTENTION

Établissements pénitentiaires de Seine-et-Marne (77), Maison d'arrêt de Fleury-Mérogis (91), Maison d'arrêt de Nanterre (92)

Les PAD "pénitentiaires" rendent accessible le droit aux personnes incarcérées. Les juristes des PAD délivrent des informations juridiques dans tous les domaines de droit (administratif, social, civil) à l'exception de la matière pénale. Ces informations sont données au cours d'entretien individuel ou lors d'atelier collectif. Les consultants-juristes des PAD accompagnent également les personnes détenues dans leurs démarches administratives et juridiques.

L'équipe : 6 salariés (1 au centre pénitentiaire de Meaux-Chauconin-Neufmontiers, 1 au centre de détention de Melun et au centre pénitentiaire Sud Francilien à Réau, 3 à la maison d'arrêt de Fleury-Merogis et 1 à la Maison d'arrêt des Hauts-de-Seine à Nanterre)
Public : l'ensemble des détenus des établissements pénitentiaires concernés. Au cours de l'année 2016, les PAD ont reçu 13 351 demandes d'entretiens ou d'informations juridiques et ont pu apporter une réponse à près de 5.000 personnes (estimation à partir du nombre d'actions réalisées). Ces demandes proviennent essentiellement des personnes détenues (69%) ou des Conseillers pénitentiaires de probation et d'insertion –CPIP (16%). Le profil type de personnes reçues en entretien correspond à un homme, condamné, âgé de 26 à 40 ans (sauf dans la Seine-et-Marne où la tranche d'âge la plus représentée est 41-60 ans), de nationalité étrangère ou française (de manière équivalente) et originaire essentiellement d'Ile-de-France (surtout département de la Seine-Saint-Denis, Paris ou département de localisation du centre de détention).

ACTIVITÉ EN 2016

• Nombre d'entretiens individuels : 3.089.
• Nombre de réponses courrier : 3.592.
• Nombre de personnes concernées par les informations collectives : 1.191. Les domaines de droit traités par le PAD sont majoritairement le droit des étrangers, le droit administratif et fiscal, le droit de la famille et les informations sur l'aide juridique. Les PAD travaillent en étroite collaboration avec les PJJ, les SPIP, les délégués du défenseur des droits et les associations présentes en détention.

FAITS MARQUANTS

• Mobilisation du PAD 91 autour du projet "élections et citoyenneté" à Fleury-Merogis en préparation des élections présidentielles et législatives de 2017 afin de sensibiliser les personnes détenues au droit de vote et à la citoyenneté. Projet mis en œuvre conjointement par la Maison d'arrêt, le SPIP 91, le CDAD 91, l'association Lire c'est vivre, la PJJ et l'Éducation nationale de janvier 2016 à juin 2017.

■ RÉFÉRENT HÉBERGEMENT LOGEMENT (RHL)

Maison d'arrêt de Fleury-Mérogis (91)

Le poste de référent hébergement-logement favorise l'accès des personnes détenues à l'hébergement et au logement en permettant la transition entre la fin de détention et le retour à une vie dans la cité, afin de faciliter l'insertion sociale et éviter la récidive. Le Référent Hébergement Logement (RHL) travaille en partenariat avec différents acteurs, notamment le SPIP, la Mission Locale et les SIAO. Le poste est occupé par une salariée à temps plein.

ACTIVITÉS 2016

• Nombre de demandes traitées : 580.
• Profil type de la personne demandeuse : homme de moins de 30 ans (49% des personnes signalées ont moins de 30 ans dont 33% ont moins de 25 ans). Souvent, cette personne est isolée, sans emploi et sans ressources, et connaît déjà la détention. Seulement 11% des personnes demandeuses disposaient d'un logement autonome avant leur incarcération, 29% vivaient chez un tiers et 38% étaient sans domicile fixe.

■ RÉFÉRENT DROITS SOCIAUX (RDS)

Maison d'arrêt de Fleury-Mérogis (91)

Le poste de Référent droits sociaux collabore avec le SPIP de l'Essonne pour la mise en œuvre de la procédure de délivrance et de renouvellement des Cartes Nationales d'Identité pour les personnes détenues au sein de la maison d'arrêt et assurer le maintien, l'ouverture et le suivi auprès des administrations compétentes des dossiers administratifs permettant aux personnes détenues d'accéder aux droits sociaux (principalement au RSA). Le poste est occupé par un salarié à temps plein.

ACTIVITÉ EN 2016

• 592 nouveaux signalements, 532 entretiens réalisés et 111 cartes nationales d'identité réceptionnées.

■ POINTS D'ACCÈS AU DROIT "VILLE"

15e et 19e arrondissements de Paris

Les Points d'Accès au droit de la Ville de Paris sont des lieux d'accueil gratuit et permanent permettant d'apporter à titre principal une information de proximité sur leurs droits et leurs devoirs aux personnes en difficulté et ayant à faire face à des problèmes juridiques.
Le CASP coordonne les PAD des 15e et 19e arrondissements de Paris depuis 2007.

L'équipe : 6 salariés à temps plein travaillent dans les deux PAD : deux médiateurs sociaux et juridiques, deux responsables/chargés d'accueil et deux juristes coordinateurs responsables du fonctionnement des services. À l'automne 2016, deux juristes volontaires du service civique sont venus compléter les effectifs.
Public : majoritairement des femmes de plus de 40 ans, avec un statut de salarié et de locataire. Les structures sont particulièrement sollicitées par les habitants de l'arrondissement d'implantation.

ACTIVITÉ EN 2016

• Nombre de personnes accueillies (au téléphone, sur place ou par courriel) : 26.708.
• Nombre de personnes reçues en accueil renforcé (demandes spécifiques : constitution de dossier d'aide juridictionnelle, rédaction de courriers, explications de décisions judiciaires et administratives...) : 8.273.
• Nombre de rendez-vous assurés par les professionnels partenaires intervenant dans les PAD : 8.641.

■ STAGES DE SENSIBILISATION AUX DANGERS DE L'USAGE DES STUPÉFIANTS

Ces stages d'une journée sont des alternatives aux poursuites pénales en réponse aux infractions mineures à la législation sur les stupéfiants. Ils ont lieu à Paris et Nanterre.
L'objectif est de créer une dynamique de groupe propice à une réflexion sur sa consommation, d'apporter un contenu informatif et formatif sur les différents produits, leurs effets, les conséquences sur l'organisme, permettant la mise en place de repères pour évaluer sa consommation afin de nourrir une réflexion, potentiellement un changement, dans son mode de consommation.
L'animation de ces stages est assurée par une psychologue du CASP en binôme un éducateur prévention aux conduites addictives.

ACTIVITÉ EN 2016

• 23 stages à Paris et 9 stages à Nanterre ont été dispensés, 333 stagiaires.

■ SERVICE JURIDIQUE ET FORMATIONS

Ce service propose des actions de formation juridique pour salariés et bénévoles, et permet d'améliorer l'accès au droit des plus démunis, conseiller sur des questions juridiques.

L'équipe : 1 responsable à temps complet et 1 assistant à temps partiel.
Public : salariés, bénévoles, étudiants travailleurs sociaux, familles de détenus au PIF de SEP 91 à Fleury-Mérogis et le grand public pour les permanences à l'ACSA à Aulnay-sous-Bois.

• **Formations juridiques** : 8 journées de formation ont été dispensées dans le cadre du plan de formation 2016 pour les salariés de l'ARAPEJ, soit 49 personnes formées, 3 journées de formation ont été réalisées pour les bénévoles de la FARAPEJ, soit 42 bénévoles formés, 4 journées de formation ont été dispensées dans le cadre du plan de formation 2016 du CASP pour les salariés du CASP, soit 33 personnes formées, 9 journées de formation ont été dispensées en externe, soit 120 personnes formées, 344 heures de cours ont été dispensées aux étudiants de l'IRFASE avec pour chaque heure la présence d'environ 35 étudiants pour un total estimé de 240 personnes. Tota de 484 personnes formées.
• **Permanences juridiques** : 40 permanences juridiques à l'ACSA Albatros avec 300 personnes reçues, 20 permanences juridiques à l'ACSA Espace Gros Saule et 290 personnes reçues, 6 permanences juridiques ont été réalisées au PIF de SEP 91 auprès des familles de détenus à Fleury-Mérogis pour 20 personnes. TOTAL de 610 personnes reçues.

LES
TABLES DU CASP

RESSOURCES
HUMAINES

UNE ÉQUIPE BÉNÉVOLE • 19 PAROISSES INVITANTES DE PARIS & BANLIEUE

Responsable (bénévole) : Élisabeth Sabardine

80 bis boulevard de Picpus - 75012 PARIS

Public accueilli : personnes isolées et en difficulté sociale. Environ 250 personnes répertoriées dans le fichier sont invitées à tour de rôle.

Missions : financées par les fonds propres du CASP et par les paroisses qui organisent les repas, les Tables du CASP proposent des petits-déjeuners deux fois par semaine et, chaque dimanche, un repas convivial réunissant entre 30 et 110 personnes autour de petites tables et d'un repas festif "fait maison". Selon son texte de référence, l'objectif des Tables du CASP est le "partage d'un repas pour le plaisir de tous, paroissiens et invités, et pas seulement la distribution de nourriture. Les repas sont appréciés comme un temps de rencontre et d'échange permettant à chacun de découvrir la richesse de l'autre.

Ce partage, la qualité et la présentation du repas, tout comme l'animation proposée, en font un moment de fête." ■

➔ Le **20 mai 2016**, s'est tenue la réunion annuelle des responsables bénévoles des Tables du CASP. L'activité de l'accueil organisée conjointement par le CASp et une vingtaine de paroisses de l'Église protestante unie de France (EpudF) est toujours aussi dynamique : pendant l'année, 2.273 repas ont été servis.

La rencontre a permis d'approfondir le sens de l'actualité des Tables grâce à l'intervention du pasteur Vincens Hubac sur les fondements thélogiques de la diaconie et des tables du CASP.

➔ **Une autre action réalisée en lien avec les paroisses : les colis de Noël**

Grâce à une équipe de bénévoles qui collecte des jouets dans les paroisses 477 enfants ont bénéficié en 2016 de ces cadeaux de Noël : 297 enfants des structures du CASP et 180 enfants de personnes détenues en prison.

Paroisses	nb de repas / an	Paroisses	nb de repas / an
Auteuil	45	Meudon (3 accueils)	320
Batignolles (1 accueil)	60	Neuilly (2 accueils)	145
Bourg-la-Reine (1 accueil)	50	Oratoire (1 accueil)	62
Clamart-Issy-les-Moulineaux (1 accueil)	60	Palaiseau (1 accueil)	35
Étoile (1 accueil)	50	Passy-Annonciation (1 accueil)	95
Foyer de l'Âme (3 accueils)	160	Plaisance lundi (9 accueils)	415
Le Marais (3 accueils)	185	Robinson (Châtenay-Malabry) (1 accueil)	52
Le Vésinet (1 accueil)	65	St Jean (1 accueil)	42
Pentemont-Luxembourg (4 accueils)	345	St Esprit	55
Massy (1 accueil)	32	**Total**	**2.273**



Un repas des Tables du CASP.

RESSOURCES HUMAINES

UNE ORGANISATION EN MOUVEMENT, CONSCIENTE DE SA RESPONSABILITÉ SOCIALE

La fusion entre le CASP et l'Arapej constitue, naturellement, le fait marquant principal de l'année 2016, au regard de l'importance, pour le CASP, de prendre en considération l'impact des enjeux associés à l'accompagnement du changement sur les collaborateurs de l'association : organisation du travail, communication interne, pratiques managériales, processus et cadre réglementaire internes.
Les équipes du CASP et de l'Arapej ont très clairement témoigné, au travers de la qualité de leur engagement professionnel, de leur volonté de contribuer à la réussite et à la pérennité du rapprochement des deux structures.
La préparation, puis l'accompagnement de la fusion se sont par ailleurs traduits par plusieurs évolutions structurelles de l'organisation, en 2016, ayant pour vocation commune de favoriser les synergies entre les collaborateurs :

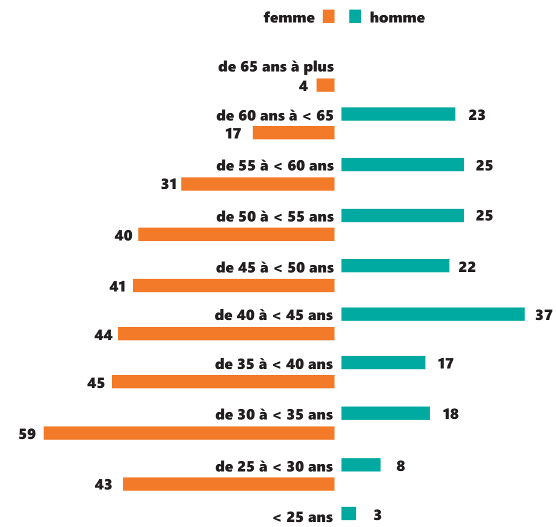
- consolidation de la gouvernance du CASP, au travers de la création du poste d'Adjoint à la Direction Générale, de l'évolution de la fonction de Direction des missions sociales en faveur du Développement et de la Qualité, et de la valorisation, au sein du Comité de Direction, des activités portées par l'Arapej ;
- réorganisation des Fonctions Support DAF et DRH ;
- regroupement de l'ensemble des services du siège sur un nouvel établissement, à Montreuil.

Au-delà, la dynamique des missions sociales du CASP s'est caractérisée, en 2016, par l'ouverture de quatre nouvelles structures, impliquant l'intégration d'une trentaine de nouveaux collaborateurs salariés.
La volonté du CASP d'engager, dès 2016, l'adaptation des outils et processus internes à la nouvelle organisation, s'est notamment traduite par la préparation du déploiement d'un logiciel de gestion des temps et par la mise en place d'un dispositif d'Analyse des Pratiques managériales destiné à l'ensemble des chefs de service de l'association.

UNE DÉMOGRAPHIE RENOUVELÉE

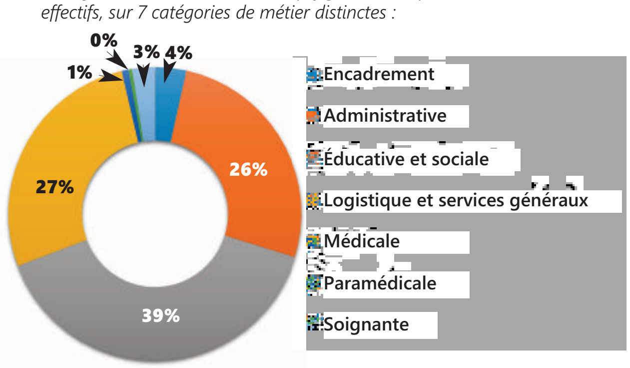
En rejoignant ceux de l'Arapej, les effectifs CASP ont progressé de plus d'un tiers sur l'année 2016 : 520 collaborateurs (484 en Équivalent Temps Plein) composent désormais l'organisation.
La répartition femmes/hommes dans les effectifs évolue légèrement, passant de 60%-40% à 64%-34% à fin 2016. La proportion des cadres dans les effectifs reste relativement stable, passant de 16 à 18% suite à la fusion.

PYRAMIDE DES ÂGES



Les moyennes d'âge (45 ans) et d'ancienneté (7 ans) des collaborateurs restent stables.

L'intégration des effectifs de l'Arapej génère la répartition suivante des effectifs, sur 7 catégories de métier distinctes :



DES ACTIVITÉS RECRUTEMENT-FORMATION DYNAMIQUES, ET UN DIALOGUE SOCIAL INTENSIFIÉ

59 collaborateurs ont été recrutés en CDI sur l'année 2016, soit environ la moitié des recrutements annuels.
L'effort du CASP en faveur de la Politique Formation a été poursuivi en 2016. L'association a en effet maintenu son taux de contribution (2,30 % de la masse salariale) afin de développer les parcours de qualification, de continuer à soutenir les projets de professionnalisation, et d'augmenter de manière significative le nombre de bénéficiaires d'actions de formation collectives.
25 actions collectives ont ainsi pu être réalisées, en réponse à des besoins prioritaires identifiés (réforme du droit d'asile et du cadre de la protection de l'enfance, relation à l'accueilli, formations qualifiantes linguistiques).
Le changement significatif du périmètre des effectifs du CASP a naturellement eu un impact sur le dialogue social : l'année 2016 a en effet été caractérisée par des temps d'information et de discussions très réguliers, donnant lieu, en moyenne, à la réalisation de plus de 5 réunions mensuelles, impliquant la Direction et l'ensemble des Instances Représentatives du Personnel.
Dans ce contexte, les Accords d'Entreprises signés en 2016 intégraient, notamment, la nécessité de prendre en considération la diversité des métiers, et des situations professionnelles au sein du CASP. ■

1. PRINCIPALES TENDANCES

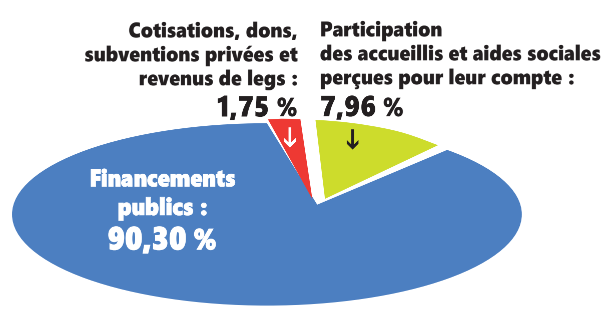
Pour apprécier l'évolution intervenue en 2016, il convient d'abord de préciser qu'aucune modification de méthode comptable n'est intervenue. La présentation des comptes est identique à celle de l'année précédente: une simple lecture comparée permet d'apprécier cette évolution.
Toutes choses égales par ailleurs, l'exercice 2016 confirme en tout point la tendance de retour vers l'équilibre constatée depuis 2014, marquant ainsi une étape économique particulièrement significative, et porteuse d'avenir, dans la vie de l'association. Elle ne doit rien au hasard. Bien au contraire, elle est le fruit des efforts partagés, résolument entrepris.
De façon paradoxale, le **résultat d'exploitation**, traduction directe de l'activité quotidienne, est néanmoins à nouveau négatif, à - 370.985 euros, soit 0,97% des produits d'exploitation. Ce résultat est dû à la nécessité de constituer une provision face au risque apparu en 2016 sur le “versement transport”, taxe perçue par la Région Ile-de-France. Parmi les critères d'exonération de cette taxe, figure l'exercice d'une activité à caractère social. Il semble incontestable dans le cas du CASP. C'est pourtant sur ce point que la position de l'administration semble avoir évolué de façon importante. Son appréciation de ce critère tient compte de la proportion de bénévoles parmi les intervenants, sans pour autant que cette proportion soit clairement définie, à ce jour.
La situation sur ce sujet est devenue extrêmement confuse, alors qu'elle était claire dans un passé très récent. Le CASP remplissant à ce moment toutes les conditions d'exonération connues, le montant de cette taxe n'a pas été inclus dans les budgets présentés à nos financeurs jusqu'à l'automne 2016. Sa prise en charge par nos financeurs au titre de l'exercice 2016, comme de l'exercice 2017, ne peut être demandée à titre rétroactif.
Le montant de la provision constituée face à ce risque est de 335.000 euros, correspondant à la totalité de ce qui serait dû au titre de l'exercice 2016, s'il s'avérait que le CASP devait effectivement acquitter cette taxe sur cet exercice.
C'est après constatation de ces 335.000 euros que le résultat comptable devient négatif de 311.196 euros.
Hors cette provision, il est possible d'affirmer que l'amélioration très significative de l'économie globale de votre association se poursuit, dans toutes les composantes du CASP. Les efforts menés par la direction générale dans le cadre du plan de retour à l'équilibre lancé en 2014, efforts efficacement relayés par les directrices de Pôle, permettent à tous les établissements d'atteindre l'équilibre économique ou de s'en rapprocher. Tout comme en 2015, cette confirmation de tendance se retrouve également dans la progression des charges cohérente avec celle des produits, toujours hors cette provision de 335.000 euros.
Le **résultat économique** de votre association, c'est-à-dire la différence entre les produits et charges d'exploitation concernant uniquement l'exercice, hors reprises de résultat sur exercices antérieurs, confirme cette tendance, avec un montant positif de 126.082 euros.
La dynamique de l'association se confirme ainsi à nouveau en 2016. Plus important encore, cette dynamique se retrouve dans toutes ses composantes, y compris les plus récentes, tels les Pôles issus de l'ARAPEJ et le Pôle La Clairière, dont l'activité continue à se développer.
Cependant, il convient de garder en mémoire que ces résultats encourageants prennent en compte l'ensemble des produits issus de la générosité publique, dons, subventions et revenus de legs, dont le total s'est élevé à 639.649 euros en 2016.

2. COMPTE DE RÉSULTAT

Le total des produits 2016 est de 38.520.076 euros, contre 28.895.005 euros en 2015, soit une progression de plus de 33% par rapport à 2015, reflet de l'intégration de l'activité de l'ARAPEJ dans les comptes du CASP, pour 9.315.258 euros. Hors cet apport, la progression reste d'un très bon niveau, à 4%.
La décomposition des produits s'établit ainsi:

	Exercice 2016	**Évolution vs 2015**
Produits d'exploitation	38 163 757	36,53%
Produits financiers	118 151	14,21%
Produits exceptionnels	184 587	-77,98%
Reprise des ressources affectées	53 581	*(néant en 2015)*
Total	38 520 076	33,31%

Les produits financiers sont constitués des revenus tirés du très important legs qui nous a été consenti voici plusieurs années. Leur progression est le reflet de leur placements depuis 2012 sur des comptes à terme à intérêts progressifs. Compte tenu de l'évolution du marché financier, il faut s'attendre à voir ces revenus stagner dans un premier temps, puis baisser à montants placés égaux, et ce à partir des premières échéances des comptes actuels (2018). Selon toute probabilité, il ne sera pas possible de retrouver les mêmes taux d'intérêts.
Les produits exceptionnels reviennent à un niveau classique après un exercice 2015 caractérisé par le produit exceptionnel à tous égards constitué lors de la vente en juillet 2015 du dernier des appartements qui nous avaient été légués rue de Pontoise.
La répartition des principales recettes 2016 par origine (subventions publiques, participation des accueillis, dons, cotisations, subventions privées et revenus de legs) et non plus par nature comptable est précisée ci-dessous.



Elle peu différente de celle de 2015. La progression relative de la participation des accueillis (7% en 2015) est due à l'intégration dans ce poste des aides sociales perçues pour leur compte. La diminution de la part des cotisations, dons, subventions privées et revenus de legs (2% en 2015) n'est que relative, en raison de la considérable augmentation des produits totaux. En valeur absolue, ce poste, loin d'avoir diminué, est en progression sensible par rapport à 2015

ÉLÉMENTS ÉCONOMIQUES

Le total des charges 2016 est de 38.831.272 euros, selon la décomposition suivante :

	Exercice 2016	Évolution vs 2015
Charges d'exploitation	38 534 742	37,34%
Charges financières	18 620	-59,34%
Charges exceptionnelles	184 747	-52,95%
Impôts sur les sociétés	13 956	*(néant en 2015)*
Engagements à réaliser sur ressources affectées	79 207	*(néant en 2015)*
Total	38 831 272	36,27%

Là encore, l'exercice 2016 ne peut être comparé à celui de 2015 qu'à la lumière de la fusion réalisée, avec un apport de l'ARAPEJ aux charges de 9.443.740 euros. Globalement, la progression des charges est équivalente à celle des produits, et identique pour les composantes "ARAPEJ" et "CASP".
La nette diminution des charges financières est due à la restructuration des outils de gestion financière de la trésorerie.
Les charges exceptionnelles sont revenues à un niveau classique, après le pic constaté en 2015 en raison de la vente de l'appartement de la rue de Pontoise.
Globalement, l'évolution des charges par rapport à 2015 n'appelle pas de commentaire particulier. Leur répartition est très similaire à celle de l'exercice précédent.

Au total, l'exercice 2016 se caractérise par un total de produits de 38.520.076 euros, qui, rapproché du total de charges de 38.831.272 euros, débouche sur un résultat comptable déficitaire de 311.196 euros.

3. BILAN

Le total du bilan s'élève à 16.487.809 euros contre 14.216.825 euros en 2015. L'apport de l'ARAPEJ est de 2.777.988. Hors cet apport, ce total est ramené à 13.709.821 euros. Cette évolution est principalement due, à l'actif, à une progression de nos immobilisations nettes et de nos disponibilités inférieure à celle de notre activité globale. Au passif, la différence provient essentiellement du résultat de l'exercice 2016, des provisions passées, supérieures de près de 800.000 euros à celles de 2015 et enfin de l'intégration de 248.741 euros en fonds dédiés, issues de l'ARAPEJ.
L'évolution des autres postes, cette année encore, et en particulier des dettes fournisseurs, sociales et fiscales, est symétrique à celle de notre activité. Elle n'appelle pas de commentaire particulier, sauf à souligner le total des fonds propres s'est légèrement tassé en 2016, en passant de 5.792.536 euros en 2015 à 5.636.719 euros, pour les raisons évoquées ci-dessus.
À noter enfin que l'alignement en 2015 du mode de calcul de la provision pour indemnité de départ en retraite sur la méthode dite "préférentielle" n'a pas généré en 2016 de charges plus importantes que celles prévues. La meilleure protection des intérêts de salariés n'a ainsi pas impacté le résultat 2016 de manière anormale.

4. CONTRIBUTIONS EN NATURE

Le total des contributions volontaires s'est élevé à 287.750 euros en 2016, en augmentation constante depuis 2013. Cet exercice se caractérise par une légère diminution du nombre de bénévoles, mais une considérable augmentation du nombre d'heures que chacun d'entre eux décide de consacrer au CASP. La présence des bénévoles autorisant le fonctionnement permanent du Numéro Vert y est pour beaucoup.

	2016	2015	2014	2013
Nb de bénévoles	235	249	115	136
Total d'heures consenties	29.757	20.639	13.355	13.689
Moyenne d'heures par bénévole	126	83	116	101
Valorisation (€)	287.750	198.341	146.905	146.335

Ces 287.750 euros ne sont pas inclus dans les produits, en raison des règles comptables applicables. C'est aussi pourquoi il convient de souligner fortement, cette année encore, à quel point ces contributions constituent un apport décisif à l'activité du CASP, dont il faut remercier chaleureusement tous ceux qui y contribuent.
De la même manière que les années précédentes, la valorisation des contributions en nature ne prend pas en compte le bénévolat de gouvernance, ni les dons en nature.
Les "Tables du CASP" ont servi tout au long de l'année 2.273 repas, représentent un total de plus de 40.000 euros. Ce montant ne figure pas dans les annexes de nos comptes ni dans la valorisation ci-dessus, ces repas étant financés par les organisateurs et non par le CASP.

5. COTISATIONS 2016

Le total de cotisations 2016 constaté dans les comptes s'élève à 10.480 euros, soit un montant sensiblement égal à celui de 2015.

REMERCIEMENTS À NOS PARTENAIRES

Nous exprimons notre vive reconnaissance aux organismes publics et privés qui, tout au long de l'année 2016, ont soutenu nos actions et nous ont donné les moyens d'agir.
Nous remercions également nos nombreux donateurs pour leur générosité si précieuse.

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

Direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement (DRIHL) de Paris / DRIHL UT 92, 93, 94
DRIHL
Service de l'asile du ministère de l'Intérieur
Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII),
Conseil régional Ile-de-France
Direction de l'action sociale, de l'enfance et de la santé (DASES) de Paris
Mairie de Paris
Mairies des 1e, 2e, 4e, 9e, 11e, 12e, 13e, 15e, 17e, 18e, 19e et 20e arrondissements
Mairies d'Ivry-sur Seine et de Pantin
Préfecture de Paris / Ile-de-France
ARS
Caisse d'allocations familiales (CAF)
Direction de l'administration pénitentiaire (DAP)
Direction départementale de la Cohésion sociale (DDCS)
Direction interrégionale des services pénitentiaires d'Ile-de-France (DISP) et Services pénitentiaires d'insertion et de probation (SPIP) 75, 91, 92, 93, 94
Fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD) 91, 93
Assistance Publique Hôpitaux de Paris (OP-HP)
CPAM de Paris
DDEEES, DIRECCTE
Pôle Emploi

BAILLEURS SOCIAUX

Anthony Habitat, Créteil Habitat, RIVP, Paris-Habitat, EFIDIS, Logis Transport, 3F-RSF, Immobilière 3 F, SIEMP, ELOGIE, FREHA, BATIGERE, OPDH 92, Valophis, DOMAXIS, OSICA, Toit et Joie, SNI.

FÉDÉRATIONS, ASSOCIATIONS

FAS nationale et Ile-de-France, URIOPSS, UNAFO, AFFIL, FEHAP, Farapej, FPF (Fédération protestante de France), FEP (Fédération des Entraides Protestants), Fédération Santé-Habitat, Samu social de Paris, Espace Bénévolat, Paris-Tout-Petits, Cultures du Cœur, CODES 78, Secours Populaire, Secours Catholique, Dons solidaires, SOLIPAM, Comède, Cimade, Médecins du Monde, Accès au Droit Solidarité Paris, OSE (Œuvre du Secours aux Enfants), Association Charonne, Fondation de l'Œuvre de la Croix Saint-Simon (FOCSS), Fédération Citoyens et Justice, Pharmacie Humanitaire Internationale.

FONDATIONS

Fondation EREEL, , Fondation Médéric, Scaler Foundation, Fondation de France, Fondation du Protestantisme, Fondation Sanofi Espoir, Clarence Westbury, Barreau de Paris Solidarité...

ENTREPRISES

L'Oréal, BIC, Brepols, Carrefour, DectraPharm, Ecodair, RATP, SNCF et sa Mission Solidarité, Crédit Coopératif...

MÉDIAS

Réforme, *La Voix Protestante*, Radio Fréquence protestante.

LISTE DES SIGLES

AAH : Allocation adulte handicapé

ACSA : Association des centres sociaux d'Aulnay-sous-Bois

ACT : Appartement de coordination thérapeutique

AEMO : Action éducative en milieu ouvert

AME : Aide médicale d'État

APA : Allocation personnalisée d'autonomie

AP-HP : Assistante publique – Hôpitaux de Paris

ASL : Ateliers socio-linguistique conduits par le pôle La Clairière

ASLL : Accompagnement social lié au logement

ASS : Allocation de solidarité spécifique

AT-SA : Accueil temporaire – service de l'asile – ministère de l'Intérieur

CADA : Centre d'accueil de demandeurs d'asile

CAF : Caisse d'allocations familiales

CAFDA : Coordination de l'accueil des familles en demande d'asile

CDAD : Conseil départemental de l'accès au droit

CHRS : Centre d'hébergement et de réinsertion sociale

CHS : Centre d'hébergement de stabilisation

CHU : Centre d'hébergement d'urgence

CIP : Conseiller en insertion professionnelle

CMP : Centre médico-psychologique

CNDA : Cour nationale du droit d'asile

CPAM : Caisse primaire d'assurance maladie

CRIP : Cellule de recueil des informations préoccupantes

CSAPA : Centre de soins d'accompagnement et de prévention en addictologie

DALO : Droit au logement opposable

DASES : Direction de l'action sociale, de l'enfance et de la santé – Ville de Paris

DDCS : Direction départementale de la cohésion sociale – service déconcentré de l'Etat en département

DRIHL : Direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement – Service déconcentré de l'État à Paris

EHPAD : Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes

EMPP : Équipe mobile psychiatrie précarité

EPN : Espace public numérique – Pôle La Clairière

ERP : Établissement recevant du public

ESI : Espace solidarité insertion – accueil de jour

FIA : Fonds d'intervention annuel – fonds propres du CASP

FLE : cours de Français Langue Etrangère

FLP : cours de Français Langue Professionnelle

FSL : Fonds solidarité logement

GUDA : Guichet unique de la demande d'asile

LAEP : Lieu d'accueil enfants-parents

OFII : Office français de l'immigration et de l'intégration

OFPRA : Office français de protection des réfugiés et apatrides

OSE : Œuvre du secours aux enfants

PAD : Point d'accès au droit

PADA : Plateforme d'accueil des demandeurs d'asile

PIF : Points info-famille

PLIE : Plan local pluriannuel pour l'insertion et l'emploi

PMR : Personne à mobilité réduite

PPSMJ : Personnes placées sous main de justice

RSA : Revenu de solidarité active

SASPAS : Stage ambulatoire en soins primaires et en autonomie

SEP 91 : Soutien écoute prison de l'Essonne – association

SIAO : Service intégré d'accueil et d'orientation

SPIP : Service pénitentiaire d'insertion et de probation

SSDP : Service social du département de Paris

SSIAD : Service de soins infirmiers à domicile

TDM : Tables du monde – pôle La Clairière

TISF : Technicien de l'intervention sociale et familiale

UASA : Unité d'assistance aux sans-abri

Centre d'action sociale protestant

Association reconnue d'utilité publique
Habilitée à recevoir dons, donations & legs

Siège social
20 rue Santerre - 75592 Paris Cedex 12
www.casp.asso.fr

service communication • 2017